

La Région

Rédaction, Administration, Publication

Bureau

Rue du Laboratoire, CHARLEROI

DE CHARLEROI

Abonnements : Pour la Ville Par la Poste

Journal Quotidien

ANNONCES :

Offres et demandes d'emploi, 2 lignes 0.30

Corps de journal la ligne 3 fr. - Faits-divers la ligne 0.50

Annonces judiciaires la ligne 1 fr.

Avis de Sociétés, la ligne 0.50 - Nécrologie la ligne 0.50

LA GUERRE

Sommaires Officiels

ALLEMAGNE

Berlin, 5 janvier, soir (officiel). — En grande Valachie, la ville commerciale roumaine de Braïla a été prise par des troupes allemandes et bulgares. La Dobrudscha est complètement purgée de la présence ennemie.

Berlin, 6 janvier, 2 h. après-midi : Ouest

Dans la soirée, fort combat d'artillerie dans la courbe d'Ypres, sur les deux rives de la Somme et dans quelques secteurs du front de Champagne et de la Meuse.

Près de Serre au Nord de l'Ancre, au cours d'une attaque de nuit, quelques Anglais pénétrèrent dans la première tranchée.

Dans la région de Massiges et au front Nord-Est de Verdun nos troupes allèrent chercher quelques prisonniers dans les lignes françaises.

Est

Après l'échec de leurs sorties, hier matin, les Russes renouvellèrent, après forte préparation d'artillerie, leurs attaques avec des troupes fraîches entre la côte et la route Mitau-Riga.

A l'Est de l'Aa, il pénétra sur des marais gelés dans notre position sur la largeur d'un bataillon.

Au cours de contre attaques 900 hommes et plusieurs mitrailleuses restèrent entre nos mains.

Des attaques de petits groupes russes en de nombreux endroits du front de la Duna et au Nord du lac Madziol n'eurent aucun succès.

Front de l'archiduc Joseph. — Dans la partie Sud des Carpathes boisées, forte canonnade. Au Nord Est de Kirilbaba des troupes austro-hongroises repoussèrent des bataillons russes.

Au Sud de la vallée du Trotesul des régiments bavarois et austro-hongrois prirent d'assaut de vastes ouvrages de communication de l'ennemi entre Costumba et le mont Falucanu. L'ennemi eut de fortes pertes et nous fîmes plus de 300 prisonniers.

Entre Mgr. Casenul et la vallée de la Susita plusieurs points d'appui furent pris. Après avoir nettoyé les positions des hauteurs au Sud-Est de Sovega, des colonnes allemandes avancent le long des vallées vers le Nord-Est.

Groupe d'armées Mackensen. — Après efficace préparation d'artillerie, les divisions des lieutenants-généraux Schmidt von Knobelsdorff (Heinrich) et von Oetinger, sous le commandement du lieutenant-général Kühne prirent d'assaut la forte position russe pourvue de fils de fer et d'ouvrages de flanc depuis Tartan jusque Rimnicini, prirent les localités mêmes et pénétrèrent au-delà du secteur marécageux du fleuve contre le Sereth.

L'adversaire y tient encore quelques villages d'où il fit de vaines contre-attaques. Au cours de ces combats, le 26^e régiment d'infanterie de réserve de Magdebourg se distingua.

Plus au Sud-Est le corps renforcé de cavalerie du lieutenant-général comte von Schmettow s'empara d'Olaneasva Gubianca et Maxine.

Des avant-postes atteignirent la Sereth.

Devant l'armée du Danube du général Kosch, les Russes cessèrent la résistance au Sud du Sereth dans la nuit du 4 au 5 janvier et se retirèrent sur la rive Nord en sacrifiant de fortes arrière-gardes.

A Braïla, des cavaliers allemands et bulgares pénétrèrent de l'Ouest; l'infanterie allemande et bulgare entra par le Danube du côté Est. La plus importante ville commerciale de Roumanie est ainsi aux mains des Alliés.

Dans la Dobrudscha, la 3^e armée bulgare, à laquelle appartiennent des troupes allemandes, bulgares et ottomanes, sous les ordres du général Nezeroff a rempli sa mission rapidement et définitivement. Aucun soldat russe

ou roumain ne se trouve plus dans le pays. Les nouvelles opérations projetées sont engagées. Gala'z se trouve sous notre feu.

Front macédonien

Dans la courbe de la Cerna, feu d'artillerie; à la Strouma, fusillade de patrouilles.

De la mer, les villes grecques côtières entre les embouchures de la Strouma et de la Mesda sont bombardées tous les jours par les navires de l'Entente.

Berlin, 5 janvier, officiel.

A mon Armée et ma Marine !

D'accord avec les Souverains, mes alliés, j'avais proposé à nos ennemis d'entrer dans de prochaines négociations de Paix.

L'ennemi a décliné ma proposition. Leur soif de puissance veut la destruction de l'Allemagne.

La guerre suit son cours. Devant Dieu et l'humanité les gouvernements ennemis porteront seuls la lourde responsabilité pour tous les terribles sacrifices futurs que ma volonté avait voulu vous épargner.

Dans l'indignation justifiée par la cruauté ennemie et la volonté de défendre nos biens les plus chers, en assurant à la patrie un avenir heureux vous deviendrez d'acier.

Nos ennemis n'ont pas voulu l'accord offert par moi. Avec la grâce de Dieu, nos armes les y obligeront.

Grand quartier Général, 5-1-17.

GUILLAUME I. R.

AUTRICHE

Vienne, 5 janvier :

Est

Dans la Dobrudscha, les Alliés avancent sur Braïla et Galatz. Au Sud et au Sud-Ouest de Latinul au Buzeu, des troupes austro-hongroises et allemandes brisèrent les lignes ennemies. 1400 prisonniers furent amenés. Près de Romniceni, des régiments allemands prirent d'assaut plusieurs localités.

Dans les montagnes au Nord-Ouest d'Odolesci, l'ennemi est rejeté hors de quelques positions de hauteurs. A l'Est de Negrilesci, près de Soveja et près d'Harja, les attaques des alliés ont également progressé.

Entre Dorna-Vatra et Czokanesci, grande activité d'éclaireurs russes. Les détachements ennemis furent repoussés partout. Plus au Nord, rien d'important chez les forces austro-hongroises.

Fronts italien et Sud-Est

Rien d'important.

TURQUIE

Constantinople, 5 janvier. — Officiel du 4 janvier.

Front du Caucase. — Les opérations militaires sont fortément ralenties par suite de continuelles bourrasques de neige.

Sur les autres fronts, aucun événement important.

BULGARIE

Sofia, 5 janvier. — Officiel du 4 janvier :

Front macédonien. — Dans le coude formé par la Cerna et le long de la Strouma, l'activité de l'artillerie est devenue plus intense. Une compagnie ennemie renforcée d'un peloton de cavalerie a tenté, à deux reprises, d'aborder le village de Kupri, dans la plaine de Sérès, mais elle a été mise en déroute par notre feu.

Front roumain. — Dans la Dobrudscha, à la suite d'un combat extrêmement acharné, nous avons brisé la résistance désespérée que les Russes nous opposaient encore dans le secteur de Macin-Jijila.

Des détachements de la 4^e division de Preslav ont enlevé Jijila à la baïonnette. Après un combat âpre et sanglant, les troupes alliées bulgares, ottomanes et allemandes ont fait leur entrée à Macin. A l'heure présente, nous comptons comme prisonniers 10 officiers et 706 hommes et comme butin 6 mitrailleuses.

FRANCE

Paris, 4 janvier, 3 h. p. m., officiel :

Nuit calme sur tout le front.

Paris, 4 janvier, 11 h. p. m., officiel :

Entre l'Oise et l'Aisne, nous avons dispersé une reconnaissance ennemie au Nord de Fontenoy et fait des prisonniers. Lutte d'artillerie assez violente dans le secteur à l'Ouest de la route Somain-Somme-Py et dans les régions de la côte du Poivre. Canonnade habituelle sur le reste du front.

Aviation. — Vers 5 h. 20 du soir, un avion ennemi a lancé deux bombes sur Compiègne. Une personne a été blessée. Pas de dégâts matériels.

ANGLETERRE

Londres 4 janvier. — Hier, nous fîmes une attaque heureuse contre des tranchées ennemies au Nord-Est d'Arras. Ce matin, nous pénétrâmes en deux endroits dans les tranchées ennemies aux environs de Wytschaete.

A l'Est d'Armentières, un détachement allemand essaya, après violent bombardement, d'arriver jusqu'à nos tranchées, mais il fut chassé avant de pouvoir atteindre nos lignes.

De grand matin, l'ennemi fit sauter, au Nord de la saillie du Bluff, une mine qui ne causa aucun dommage. Activité considérable de l'artillerie ennemie près d'Ypres. Ailleurs, canonnade réciproque intermittente.

RUSSIE

Pétrograd, 4 janvier. — Officiel du grand état-major général :

Après une préparation d'artillerie, nos troupes ont attaqué les hauteurs au Sud de la ville de Basogu et ont bousculé la position de l'ennemi, qui a opposé une résistance opiniâtre. Nous avons fait 600 prisonniers et nous sommes équipés de 8 canons, d'une mitrailleuse, d'un lance-mines et d'un lance-bombes.

Nous avons repoussé avec de fortes pertes pour l'ennemi six attaques acharnées contre nos tranchées au Sud de Targu-Ocna, dans la vallée de Trotus.

Deux attaques dirigées contre une des hauteurs au Nord-Est de Sosmezô ont été enrayées par notre feu.

Sur tout le front, depuis Focsani jusqu'au Danube, feu réciproque. Dans la Dobrudscha, nous avons anéanti un poste bulgare au cours d'une attaque de nuit.

Hier matin, l'ennemi a prononcé, dans la région de Macin, une attaque qui a été repoussée. Plus tard, dans la journée, l'ennemi a renouvelé son attaque et a refoulé nos troupes, qui ont commencé à se retirer vers Braïla.

Des attaques ennemies sur les hauteurs à l'Est de Vecerini, à 15 verstes à l'Est de Braïla, ont été repoussées.

ITALIE

Rome, 4 janvier :

Au front du Trentin, l'artillerie ennemie bombarde Volo et Arsiero dans la vallée de l'Asico, ainsi qu'Asiago et Gallo.

Par un feu vigoureux de nos batteries, elle fut réduite au silence.

Sur le reste du front, combat d'artillerie, qui fut plus vif sur le Carso où nous combattâmes la défense ennemie près de Jukatje, au Sud Ouest de Castagnavizza.

La Guerre Maritime

Frontière occidentale, 5 janvier. — Lloyd informe que les vapeurs grecs « Dimitrios Goulondris » 3776 t. et « Aristoteles » 3868 t. ainsi que le vapeur espagnol « San Leandro » 616 t. ont été coulés.

Il est probable que les vapeurs norvégiens « Odda » 1101 t. et « Borre » ont également été coulés.

Berlin, 5 janvier. — Les Anglais et Français ont en ces derniers temps été fréquemment surpris d'influencer l'opinion de leur population par de prétendus succès remportés contre des navires de guerre ou sous-marins allemands, en glissant sur les pertes que nous pouvions leur infliger.

Ces jours derniers le jugement d'un tribunal de prises où l'équipage du sous-marin

anglais « E. 9 » se glorifie d'avoir, dans la Baltique, coulé deux contre-torpilleurs allemands a été publié. Les faits ont été remis au point par nous. Le 1^{er} contre-torpilleur n'a pas été touché, la torpille ayant explosé à proximité; l'autre ne fut que très légèrement endommagé. Les deux unités font leur service comme auparavant.

Il y a quelques semaines les journaux français annonçaient qu'un contre-torpilleur français avait, dans le port de Biscaye, coulé le sous-marin allemand 46 et pour rendre plus vraisemblable le succès on ajoutait que le contre-torpilleur « Gadion » était l'auteur de cette prouesse. U 46 qui a opéré dans le port de Biscaye est rentré indemne à son port d'attache après avoir accompli sa mission.

C'est la meilleure réfutation à objecter à l'invention française. Un autre sous-marin allemand n'a pas même navigué dans les passages où les Français prétendent avoir coulé le précédent, ce qui fait que les Français ne peuvent même pas objecter avoir commis une erreur de désignation du chiffre du sous-marin dont il est question. (Comm.)

Berlin, 6 janvier. — Le « Berliner Tagb. » a écrit les lignes suivantes, au sujet du dément publié par le Ministère de la marine française, en ce qui concerne le navire « Vérité » : Il peut être exact que depuis le 27 décembre, aucun navire français ou allié n'ait plus été torpillé.

L'avis du Ministère de la marine française ne peut toutefois que confirmer le torpillage aux environs de Malte d'un navire de ligne français, fait officiellement rapporté le 12 décembre du côté allemand. Si ce navire n'était pas le « Vérité » lui-même, il s'agit néanmoins d'une unité de la même classe. (Com.)

ECHOS

Lugano, 4 janvier. — Différents bruits circulent au sujet de l'entrée à Rome entre les politiciens italiens et Lloyd George, etc. Certains la motivent par la prétendue inclination italienne de chercher un rapprochement avec les puissances centrales, d'autres prétendent qu'elle a pour but de provoquer une action unifiée contre la Grèce.

Londres, 3 janvier. — Un train de voyageurs bondé, allant d'Edimbourg à Glasgow, a, près de Raith, rencontré une locomotive s'arrêtant sur la même voie. Quatre personnes furent tuées, 25 blessées.

Une information complémentaire rectifie la précédente et mentionne 11 morts et 43 blessés.

Bruxelles, 5 janvier. — Le baron von Bissing, gouverneur général en Belgique, est parti aujourd'hui pour Wiesbaden en congé de convalescence.

Paris, 4 janvier. — Les journaux annoncent que le général de Castelnau dirigera désormais les opérations sur le front du nord, d'accord avec le maréchal Haig.

Paris, 5 janvier. — Soixante huit députés appartenant à la minorité socialiste déposeront à la Chambre, le 12 janvier, une demande d'interdiction relative à la réponse du gouvernement à l'offre de paix des Puissances centrales.

Amsterdam, 4 janvier. — Le journal « Het Volk », journal socialiste, annonce que la carte de pain va être établie. Chaque habitant aura droit à 400 grammes de pain par jour; ceux qui fournissent un travail pénible recevront une ration supplémentaire.

Vienne, 4 janvier. — M. von Bethmann-Hollweg, chancelier de l'Empire allemand, a autorisé la publication berlinoise de la « Nouvelle Presse Libre » à publier ce qui suit :

— D'accord avec nos alliés, nous avons fait ce qui était en notre pouvoir pour nous épargner à nous-mêmes et au monde de nouvelles effusions de sang. Si les premiers jours de 1917 ne nous ont pas encore rapprochés de la paix, la faute en est à nos ennemis.

Comme par le passé, notre devise reste : « Résolution et victoire certaine ». Quels que soient les événements qui puissent surgir, ils ne pourront aboutir qu'à resserrer davantage les liens qui nous unissent à nos alliés. Durant les années de guerre, l'Allemagne et l'Autriche ayant mis en commun leurs forces immenses, ont appris à connaître ce qu'elles sont l'une pour l'autre et ce qu'elles seront à jamais.

Notre alliance constitue un roc d'airain aux pieds duquel tous les assauts viennent se briser. Il en sera ainsi pendant l'année qui commence. Un renouveau de jeunesse souffle à travers l'Autriche-Hongrie; il nous conduira à de nouveaux succès et à la victoire finale.

On mande de La Haye que depuis le 1^{er} janvier le pain de guerre est introduit en Angleterre; dans certaines localités le prix du froment est monté à 80 shillings.

Dans les Balkans

Londres, 4 janvier. — On mande d'Athènes à la presse :

D'après les journaux de la capitale, les personnalités consultées par le roi Constantin refusent en ordre principal les exigences de l'Entente qui ont un caractère militaire. On ne croit toutefois pas qu'un accord soit impossible.

M. Zolcastas, ministre des affaires étrangères, a informé les journaux que le gouvernement répondrait rapidement à la note de l'Entente, en vue d'amener la prompt levée du blocus. Il a déclaré, en outre, qu'il discuterait avec les ministres de l'Entente avant de rédiger définitivement la réponse de la Grèce.

Lugano, 5 janvier. — D'après des informations particulières, M. Sonnino, ministre des affaires étrangères, a déclaré expressément au dernier conseil des ministres que l'Italie avait réservé sa liberté d'action au sujet de la Grèce.

Milan, 4 janvier. — Le « Secolo » apprend de Paris que la presse française juge très défavorablement la réserve montrée par le gouvernement italien vis-à-vis de la note de l'Entente à la Grèce.

Athènes, 3 janvier. — Le blocus continue. Les autorisations ont été réparties des cartes donnant droit à 130 grammes de pain par tête et par jour.

Les navires italiens sont prêts à quitter le Pirée.

Milan, 4 janvier. — On mande de Londres au « Secolo » que, étant donné les relations étroites du « Daily Mail » avec de hautes personnalités du cabinet, sa propagande en faveur de l'abandon de l'expédition de Salonique a produit une grande impression.

Paris, 3 janvier. — Le « Matin » apprend que le gouvernement français a décidé de nommer un représentant auprès du gouvernement de M. Venizelos, dont un représentant sera aussi accrédité à Paris.

De la Suisse, 4 janvier. — Le « Courrier de la Sera » informe d'Athènes que l'hostilité populaire et celle de la presse britannique à l'égard de la dernière note alliée croît d'heure en heure.

Le gouvernement soulève une multitude d'objections et désire des éclaircissements sur certains points. L'opinion publique s'insurge contre « le ministère trop conciliant ». Rhallis demande l'ouverture des Chambres. Le roi se concerta avec différents anciens ministres. Le correspondant de l'organe cité est convaincu que la Grèce est à la veille de la guerre contre l'Entente.

L'OFFRE DE PAIX

Frontière occidentale, 5 janvier. — (Information part. de la « Köln V. Ztg. »). Lors de l'entrée en fonctions du président du Conseil, Lloyd Georges, celui-ci avait adressé aux présidents des grandes colonies, son salut en exprimant sa conviction que les sacrifices consentis par la mère patrie et les colonies ne seraient pas en vain et que la lutte continuerait jusqu'au succès final.

Lloyd Georges exprimait l'espoir que les colonies avaient les mêmes convictions.

Les ordres canadiens, australiens, celui de la Nouvelle Zélande ainsi que le général Botha, président du conseil de l'Union Sud Africaine ont répondu qu'ils étaient prêts à prêter toute aide possible pour assurer la victoire.

Le « Daily News » apprend de Washington que le peuple croit que le président Wilson a dû en savoir beaucoup plus, qu'on ne l'a su publiquement, des motifs de l'Allemagne, au moment où il fit appel aux belgiques pour examiner la possibilité de rétablir la paix.

On s'obstine à croire que les tentatives de paix de l'Allemagne ne sont pas encore à leur fin et que de nouvelles propositions, cette fois d'un caractère précis, seront faites incessamment.



Au Cinéma de la Montagne. — Le nombreux public qui a assisté au prestigieux spectacle par lequel cet établissement aimé de nos concitoyens, a tenu à inaugurer l'aube de l'année 1917, a pu se rendre compte de ce qu'il continuait de buriner ses programmes en manière telle que les plus blasés et les plus difficiles en restent enchantés.

Les numéros qui composent le programme de la deuxième semaine de l'année nouvelle feront naître les émotions coutumières des grandes œuvres à succès. C'est d'abord : *Jour d'expiation*, un cinématrame d'une inspiration délicieuse et d'une variété d'effets, un véritable kaléidoscope de vertus puissantes en lutte heureuse avec les passions les plus violentes.

Une autre vedette — car elle se multiplie au programme — c'est *La Traite des Enfants*, un drame d'une émotion profonde ayant pour base la vérité même de faits réellement vécus et qui, à l'époque où ils se passèrent, arrachèrent un cri universel d'horreur et d'indignation.

Et ce ne sont pas seulement les femmes qui pleurent au spectacle des souffrances endurées par de pauvres gosses ; nombreux sont aussi les hommes qui, furtivement, essuyent la larme qui perle au coin de l'œil.

Mais aussi quel grand artiste que M. Bleuet-Rodolff, chargé de rendre le plus ingrat du drame !

Il va de soi que la Direction n'a pas manqué d'entourer ces chefs d'œuvre d'une partie réjouissante et les rires que soulevait chaque apparition des comiques spécialistes du genre, témoignent de l'heureux choix qui a été fait.

La vogue du Roi Albert est due à ses délicieuses bières Artois.

— Acceptez-vous un verre ?
— Oui, un DEMI ARTOIS, chez Lejuste.

La Maison Santerre, 13, rue du Dauphin, Charleroi, est réputée pour la finesse de ses produits de charcuterie et la qualité incomparable de ses fromages.

Aux Variétés. — Le programme de cette semaine comportera comme toujours tout un lot d'attractions variées.

C'est ainsi que nous pourrions applaudir Bernasky et son groom ; Mme Fronson, diseuse à voix ; les Hermano mélange act ; Lucio and Carry, danseurs excentric ; de Bischoff, illusionniste ; Vodé, le chanteur populaire satirique ; les Moreau, acrobates de force et les Nards, acrobates au trempin.

Soirée à 7 h. 1/2 c. Matinée à 3 h. 1/2 c. très précises. Location ouverte.

Une bonne maison ne fait plus de réclame ! Tel est le cas des MILLE COLONNES.

Au profit du fonds spécial. — Les affiches annonçant la fête de solidarité du 21 janvier, ont été placardées, hier en ville.

Les cartes sont en vente dès aujourd'hui, chez les membres organisateurs ou au secrétaire de l'œuvre, à la Chambre de Commerce quai de Brabant.

La location se fera à Concordia, rue de Montignies, à partir du 15 janvier.

Loges 3 frs ; Réservées 2 frs ; Premières 1 fr. 50 ; 1^{re} galerie 1 fr. ; Secondes 0 fr. 75.

Les meilleurs fromages et produits de charcuterie sont vendus par la Maison Santerre, 13, rue du Dauphin, Charleroi.

Vol au bureau du Comité de secours de Charleroi-Nord. — Le 4 courant s'est présenté dans le bureau de la 4^e section de secours, qui se trouve dans les écoles de la place du Faubourg, un des secours à l'effet de formuler une réclamation. Celle-ci fut faite dans des termes tellement grossiers que les employés du bureau, au nombre de quatre, prièrent cet homme de sortir.

Il refusa nettement en insultant tout le personnel.

On se mit alors en devoir de le faire sortir de force, mais l'individu se rebella violemment, donnant du fil à retordre aux employés qui durent appeler la police à leur secours.

M. Biernaix, le comptable de la 6^e section, prévenu par le bruit internal occasionné par l'énervement, arrivait en ce moment et se rendant compte de ce qui se passait, courut jusqu'au bureau de police situé à l'autre bout de la place du Nord.

On se mit alors en devoir de le faire sortir de force, mais l'individu se rebella violemment, donnant du fil à retordre aux employés qui durent appeler la police à leur secours.

M. Biernaix, de s'introduire par la porte restée ouverte, dans le bureau abandonné, et d'y voler 63 billets de 1 fr. belges et 12 bons de secours pour denrées alimentaires.

Ceci fut découvert aussitôt par le comptable, en rentrant dans son bureau. Il fit avertir du suite la police, qui ouvrit rapidement une enquête, de laquelle il résulte qu'une femme, occupée dans les salles, avait vu un individu, dont elle donna le signalement complet, entrer dans le bureau susmentionné.

Les policiers se mirent à la recherche de celui-ci qu'ils ne tardèrent pas à rencontrer accompagné de sa femme.

On le pria de passer à la police, ce qu'il accepta de faire en compagnie des agents ; mais arrivé en face du magasin communal du Nord il prit la fuite, se dirigeant vers la rue Dourlet où il fut arrêté avec l'aide d'un civil venant en sens inverse.

L'agent Yernaux lui passa alors les menottes pour le conduire, plus sûrement cette fois, devant M. Janvier, officier de police, qui l'interrogea.

Fouillé ensuite, on trouva sur lui, enveloppés dans un journal, les 12 bons de secours renseignés plus haut, mais seulement 3 billets belges de 1 franc.

Il avait déjà eu le temps de faire disparaître les autres.

Ce voleur s'appelle Cauwe Florentin ; c'est un récidiviste qui a subi plusieurs condamnations pour vol de chaînes de tombes au cimetière et de fil de cuivre.

Cauwe fut conduit au Parquet qui délivra à sa charge un mandat d'arrêt.

Les meilleurs Vins — — —
Les meilleurs Apéritifs — — —
Le meilleur Buffet froid — — —

Au Suisse

Le vol de l'hôtel de l'Europe. — La Chambre du conseil a confirmé, hier matin, le mandat d'arrêt délivré la veille, à charge de Duchemin Henri, le cavier de l'hôtel.

La Librairie Centrale, 10, rue du Grand-Central, est la mieux assortie.

Vol. — Un nommé Van Malakof Désiré, journalier, demeurant rue Rossignol, a porté plainte contre une parente nommée Léona L... qu'il accuse de lui avoir dérobé à différentes reprises, 3 et 15 kilos de riz qu'elle aurait porté à une tante demeurant rue Warmonceau.

Une enquête est ouverte.

Cours de chant individuel. — Messieurs et Dames. — GASTON QUINET, basse chantante (ex-pensionnaire des théâtres de France et de l'étranger). — Les mardis et vendredis de 4 h. à 6 h. — 30bis, place du Sud, Charleroi. 614

Voleur de charbon. — Le chef-garde, Depasse, des Charbonnages Réunis, ayant été avisé qu'un nommé P... Aphonse, demeurant rue Dourlet, occupé au puits n° 1, volait du charbon, se mit en embuscade avec un de ses collègues.

Ils ne tardèrent pas à voir P... s'en aller le veston de travail démesurément gonflé ; ils s'approchèrent de lui et se mirent en devoir de le fouiller.

P... se rebella, mais ce faisant les gaillettes qu'il avait sous ses vêtements tombèrent par terre.

Il y en avait environ 5 kilos.

Procès-verbal fut dressé.

Régina Bar Ouvert à 4 heures DEBUTS

Repos dominical. — Pharmacies ouvertes aujourd'hui 7 janvier :

Sud. — Dambrin, place.

Centre. — Renaux, rue d'Orléans.

Nord. — Herré, Grand'Rue.

Fortifiant Cusenier. — Xérès vermouth sec. B. VISSOUL, 27, rue d'Assaut, Charleroi.

A l'Hôpital. — La femme qui fut l'objet de notre chronique d'hier, à propos d'une attaque de nerfs, a dû être transportée à l'hôpital civil.

Elle n'était pas encore revenue à elle à 6 heures du soir.

La malheureuse, qui doit être enceinte, habite Monceau sur-Sambre.

Leçons de peinture. Firmin Dothée. Montigny-le-Tilleul.

Magasins de la rue du Cavalier. — Ravitaillement du jour. — Riz : le kilo, fr. 0.66 ; 150 gr. à la bouche 0.10.

Torréaline : le kilo, fr. 1.00 ; 1 paquet de 500 gr. pour 3 bouches.

Lait condensé : 1 boîte pour 3 bouches, fr. 1.15.

Les boîtes vides sont exigées.

Rien pour poules ni lapins.

MALADIES de la Bouche et des Dents

Paul Barré, Chirurgien-Dentiste

3. Rue du Laboratoire, 13, CHARLEROI

Consultations tous les jours (mercredi excepté) de 9 à 12 et de 2 à 5 heures. Le dimanche de 9 à 12 h.

Accaparement et détournements

à Anderlues

Encore et toujours - Une vieille connaissance - Le Parquet - Le pot aux roses.

Au risque de déplaire encore à certains, nous allons de nouveau signaler les dangers et les suites déplorables de la détestable organisation des écritures dans certains comités de ravitaillement.

Depuis plusieurs jours l'un de nos plus débrouillards policiers, nous avons nommé l'ancien commandant de gendarmerie de la brigade de Lodelinsart, M. Lombard, se livrait incognito à une enquête serrée aux abords de certaines maisons et surtout aux abords des magasins de ravitaillement d'Anderlues.

Judi soir, nanti de preuves suffisantes, M. Lombard décida d'y aller de l'avant. A la suite de son enquête, le Parquet représenté par MM. Semal, juge d'instruction, Harroux, substitut du procureur du Roi et Joret, greffier, accompagné de M. Lombard, actuellement attaché en qualité d'inspecteur au Comité For-reliet in Belgium, a fait une descente vendredi, vers midi, au domicile d'un sieur Omer P.A., où il a saisi différentes marchandises telles que riz, confitures, farine, etc. et au domicile d'un nommé Louis J..., où il a saisi 54 kilos de riz.

Après ces opérations, le Parquet a pris congé vers 3 h. 1/2, après avoir délégué M. le Commissaire de police et M. Lombard pour continuer les perquisitions. Cette fois, ce fut au tour du magasin de ravitaillement.

Pour la bonne compréhension de ce qui va suivre, il faut que nos lecteurs sachent que les magasins de ravitaillement sont installés dans les dépendances de l'habitation d'un nommé Bourgeois, lequel fait partie du ravitaillement en qualité de directeur-chef-magasinier.

Faisant irruption dans le grenier de l'habitation de ce dernier le commissaire et l'inspecteur Lombard découvrirent une quantité considérable de marchandises telles que : 300 kilos de chicorée, 200 k. de haricots, des pois, du sucre, du riz, du café, des biscuits militaires, de la torréaline, bref pour plusieurs milliers de francs.

D'où proviennent ces marchandises ? C'est ce que l'enquête établira. En attendant, elles ont été saisies et transportées au commissariat de police en attendant que les perquisitions recommencent, car une chambre, sur

laquelle on a apposé les scellés, doit encore renfermer des denrées provenant non plus du ravitaillement américain, mais de l'Intercommunal.

Au moment où nous écrivons ces lignes nous ne savons quelles suites ont été données à cette affaire qui fait grand bruit à Anderlues et qui impressionne fortement le public de l'endroit qui se livre à une foule de racontars des plus significatifs.

Hier matin, M. le Commissaire Brogniez, ainsi que le chef magasinier Bourgeois ont été entendus par le Juge d'instruction qui a ordonné la continuation des perquisitions et un complément d'enquête.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des suites de cette sensationnelle affaire.

« FRANCISCUS »

C'est sous les plus heureux auspices que la Société de Concerts prépare l'exécution de ce chef-d'œuvre national par lequel notre illustre compositeur Tiersot s'est élevé au niveau des Franck, Liszt, Haendel et Bach.

Les chanteurs enthousiasmés par la beauté de cette musique rivalisent de zèle afin de satisfaire leur éminent chef, M. Marin Lunssens, qui de son côté ne leur ménage pas son dévouement, se dérangeant spécialement pour venir les diriger. A l'une des dernières répétitions d'ensemble, les auditeurs présents ont été surpris des progrès réalisés par les chanteurs qui exécutent les deux premières parties.

On a déjà pu se rendre compte de l'immense succès obtenu par cet oratorio, partout où il fut représenté. Chaque fois que « Franciscus » fut interprété en Belgique et à l'étranger, la beauté grandiose de l'œuvre conquiert d'emblée le public et répandit dans le monde entier la gloire du musicien belge.

La parue vocale de « Franciscus » comprend, outre les chanteurs, les rôles de cinq solistes : ténors, soprano, baryton et basse, qui seront confiés à des artistes d'élite.

Et lorsque l'ensemble sera accompagné par le splendide orchestre symphonique de notre Académie, les amateurs de musique dont notre pays abonde, assisteront le 18 février dans le vaste hall de l'Université du Travail à une manifestation artistique unique à Charleroi.

CHRONIQUE REGIONALE

Jumet. — Théâtre Varia. — Aujourd'hui, en matinée et en soirée, au Cinéma : « Victime de l'Absinthe », grand drame social en 4 parties.

« La Bergère d'Ivry », superbe trame vécue en 3 parties, et 5 autres films.

Séance d'art. — Pour rappel, aujourd'hui, à 4 h. (théâtre), Casino Idéat, au profit de l'œuvre des Nourissances : « L'art lyrique à travers l'évolution musicale », conférence par M. Agénor Jauco, avec le concours de Mlle Blanche Cuvelier, MM. Boogaerts, Jean Kumps, M^{me} Van Onaker, MM. A. Bruyère, E. Doneux, P. Lefèvre, A. Lenain.

Vannerie de luxe pour cadeaux, corbeilles, verres, pariers à des prix défiant toute concurrence. 161, r. de Châtelet, Couille (arrêt du tram) 2410

Gilly. — Homonymie. — M. Oscar Mest, habitant chaussée de Châtelet, nous prie de faire remarquer qu'il n'a rien de commun avec Oscar M..., habitant également chaussée de Châtelet, dont il a été question hier dans nos colonnes à propos d'une affaire de détournement de courant électrique.

Repos dominical. — Pharmacie ouverte aujourd'hui toute la journée : Mme Desqueuve.

Dégustez les BIÈRES ARTOIS au Café Royal.

Châtelet. — Vol de farine. — Jeudi la nommée Schiltz Catherine, rentrant au ravitaillement avec sa ration de farine, la déposa sur une table dans la première place de son habitation. Vers 7 heures du soir, elle constata que le sachet contenant sa farine avait disparu.

De graves soupçons pèsent sur une personne qui fit une visite à Schiltz et qui en sortant, aurait emporté la farine.

Une noyée. — Vendredi soir, on a retiré des eaux de la Sambre, à hauteur de la Priye, le corps d'une femme paraissant âgée de 20 à 25 ans.

L'état du cadavre indique que le corps a séjourné longtemps dans l'eau.

La police prévenue, l'a fait transporter à la morgue où M. le docteur Latitte est allé la visiter.

Signalement : taille 1m50, de corpulence assez forte, cheveux châtain foncés très abondants ; vêtue d'une blouse en coton bleu rayé ; jersey croché en coton blanc ; un jupon en coton bleu ; robe de dessous en coton blanc ; caleçons de même étoffe avec une petite dentelle ; bas en laine noire, sans soulèrs, porte en outre à l'annulaire de la main gauche une alliance de peu de valeur.

Le cadavre sur lequel on n'a trouvé aucun papier n'a pu être identifié.

Ravitaillement. — Ci-dessous la liste des denrées qui seront débitées en nos magasins d'alimentation du 8 au 14 courant : Riz 250 gr. pour 0.17, haricots 200 gr. pour 0.20, torréaline le paquet 0.50, céréline 50 gr. pour 0.03, lait condensé 1.15 la boîte, farine 2065 gr. pour 1.15, sel 1/2 kilo pour 0.04, savon mou 3.60 le kilo, savon en poudres Blanc 0.25 le paquet, carottes 0.40 le kilo, choux navets 0.15 le kilo, confiture la jarre 0.63, oignons 1.00 le kilo. (Toutes les quantités sont exprimées « par bouche »).

Service des transports. — Il nous revient qu'il frayera des prix toujours plus élevés des camionnages, les membres du Conseil d'administration de nos magasins de ravitaillement, étudient la possibilité de faire les camionnages de l'alimentation à leur propre compte, en achetant chevaux et camions.

Il est de fait que le système actuel doit être très onéreux ; on parle même de 1200 francs par mois !

Il y a lieu d'espérer que le Comité d'alimentation pourra mettre cette idée à exécution malgré les difficultés actuelles.

Des moules. — De magnifiques moules ont été mises en vente au ravitaillement samedi, à raison de fr. 0.40 le kilo.

Solrée populaire. — Pour rappel, c'est le jeudi 11 courant à 7 h. (h. c.), que le Cercle dramatique populaire donnera sa première soirée à prix réduit, au Mondial Cinéma (salle de M. Emplir, rue de la Station). Les cartes s'envolent rapidement; il est vrai qu'on les donne presque pour rien : 0.50, 0.30 et 0.20 cent. !

Huitres Les Au Suisse

Bouffloulx. — Vols de courtois. — Une de ces dernières nuits, on s'est introduit dans l'atelier des tours de l'usine de la Biesme à Bouffloulx, et on a enlevé sept courtois en cuir, mesurant chacune environ 14 à 15 mètres de longueur et 140 m.m. de largeur.

On ignore par où et comment les malfaiteurs, qui devaient être plusieurs, ont pénétré dans l'usine. Le vol leur n'a rien coûté d'anormal. Le montant du vol est évalué à 2.500 frs au minimum.

Dans la poterie appartenant à M. Grégoire Albert on a aussi enlevé une courtois en cuir mesurant 10m60 de longueur sur 120 m/m de largeur.

Cette courtois qui était neuve a une valeur de 600 frs.

Vol d'un mouton. — L'avant-dernière nuit on s'est introduit dans la remise de l'habitation Monseu Nestor au hameau de Chamborneau et on a emmené un mouton d'une valeur de 100 frs environ.

Pour pénétrer dans la remise, les malfaiteurs ont enlevé des tuiles à la toiture et ils sont sortis par le même chemin, après avoir scié des lattes pour élargir l'ouverture.

Ils ont dû, nécessairement, garrotter l'animal pour le transporter dehors par l'ouverture.

Monseu est réfugié en France; sa maison est gardée par des parents de Couillet. La police a été prévenue.

Corsets. — Mme Schmidt-Loseaux, Gilly, a transféré ses ateliers, 9, avenue de Waterloo, Charleroi.

Acoz. — Découverte d'un vol. — On vient de constater qu'il a été soustrait entre le 12 août 1914 et le mois d'avril 1915 au préjudice de M. Vital Belgeonne, négociant à Acoz, les titres suivants :

23 Gand 1896; 4 Anvers 1887; 14 Anvers 1903; 34 Liège 1897; 4 Liège 1905; 5 Bruxelles 1902; 14 Bruxelles 1905; 54 Ostende 1898; 56 Schaerbeek 1897; 15 Bruxelles-Maritime; 2 Houillères-Uies; 2 Anvers-Grivegnée de 500 francs; 4 Caisse des Propriétaires de 500 fr.; 2 Caisse Hypothécaire de 200 fr.; 1 Caisse Hypothécaire de 100 fr.; 3 Congo Belge de 500 francs.

Une enquête serrée est ouverte.

Thiméon. — Alliance horticole et avicole. — Aujourd'hui, à 2 h. précises, à l'école communale, conférence-démonstration donnée par M. Waselle, conférencier de l'Etat à Jumelet.

Sujet : « Avantages de l'élevage du lapin chez l'ouvrier ».

Maladies des femmes. — Hémorroïdes, hernies, épilepsie, varices. Dr EDOUARD GALICIS, rue de Rivin, 43, Charleroi. Consultations les jeudis, de 2 h. à 4 heures. 3019

Mellet. — Contrôle. — Le contrôle mensuel des minaires, gardes-châsses, invalides et sujets étrangers aura lieu le lundi 8 courant, à Saint-Amand-lez-Fleurus.

Viesville. — Etat civil de décembre 1916. Publications de mariage. — Courtain Hubert, chargeur et Houhon Zoé, se marient.

Mariage. — Nounon Fernand, meçon à Liberchies et Huard Bertha, tailleur à Viesville.

Décès. — Un mort-né; Leseigne Marie-Joseph, 57 ans 7 mois, épouse de Plasman Sylvain.

Chaussures BISET
PROVISOR. RUE DE LA SCIENCE, 44

Luttre. — Cercle Horticole. — Ce dimanche 7 janvier, à 4 heures (h. c.), en la salle de la Maison communale, sera donnée une conférence par M. Ch. Genot, horticulteur diplômé à Courcelles, chargé cette année du cours officiel du gouvernement.

Sujet : 1. Notions d'anatomie, d'organographie et de physiologie végétale. 2. Plan du jardin légumier et distribution générale des cultures.

L'accès des conférences est libre et gratuit à tout amateur. S'inscrire auprès du président M. H. Scutin.

Un numéro de timbre a été remis, à l'issue de chaque conférence, à tout membre ayant assisté à la leçon ou à une personne de sa famille habitant sous le même toit.

Incendie. — Pendant la nuit du 1^{er} au 2 janvier, un incendie dévora une meule de seigle appartenant à M. Feraud Dubois, fermier et bourgeois de Viesville.

Cette meule était située à 50 mètres de la ferme et fort heureusement le vent soufflait du côté favorable, car d'autres meules se trouvant à proximité seraient également revenues la proie des flammes.

Les causes de ce sinistre sont inconnues, mais doit être attribuées à la malveillance.

Etat-civil du mois de décembre 1916.
Naissances. — Poly Zélie, Lemaire Marcel, Margitte Laure.

Décès. — Bataille Mélanie, ménagère, 70 ans, veuve de Tournay Victor, épouse de Gilles Florimont; Lion Félicien, journalier, 88 ans; Baugnée Jacques, forgeron, 63 ans, époux de Pseudomm; Sophie; Houdart Adélaïde, ménagère, 59 ans, épouse de Bauthier Henri; Giot Adrien, piocheur, 39 ans, époux de Camille Marie.

GONZE
Opticien-Spécialiste
Maison de confiance
Rue Puissant, CHARLEROI 12.

Fontaine-l'Évêque. — Encore des vols. — On a dérobé la nuit dernière dix livres, seize pains et un chapelet, au préjudice de M. Gustave Lefebvre, au hameau de Caudée.

Les voleurs ont pénétré par la haie du jardin et ont dû se sauver par la même voie.

Un véritable scandale. — Le parquet de Charleroi institue une affaire épouvantable de falsification de denrées alimentaires. Elle porte sur un produit vendu sous le nom prometteur de « crêpes normandes aux œufs séchés ». Nous avons fait examiner ces fameuses crêpes, et comme œufs séchés, on a trouvé de la farine de froment en putréfaction, d'une ingestion effroyablement dangereuse.

Cette mixture était vendue fr. 0.90 et avait un prix de revient ne pouvant atteindre 10 centimes; il y a eu des centaines de milliers de paquets vendus, on voit d'ici le bénéfice retiré par les fabricants. Dans ces conditions, il va de soi qu'une amende à charge des falsificateurs ne serait qu'un enfantillage, si importante soit-elle.

Les commerçants qui ont vendu ces produits sont coupables d'imprévoyance, malgré la bonne foi que nous leur accordons, ils sont quand même des victimes auxquelles les producteurs doivent rendre gorge et les indemniser pour les avoir fait intervenir dans cette scandaleuse opération.

L'autre jour les pois cassés empoisonnaient leurs consommateurs, voilà le tour des crêpes normandes aux œufs séchés. Il fera bientôt plus dangereux vivre au dehors qu'en dedans les tranchées !

Fournitures Photographiques
Martin, 53, rue de Dampremy

Anderlues. — Truc de fermier. — Depuis quelques semaines on constatait au dépôt communal de beurre établi chez Oscar Buty, que des fermiers malhonnêtes procédaient à un nouveau genre de falsification.

Un jour dans un pain de beurre on avait découvert un paquet de sel. La semaine dernière on trouva des poches d'eau dans une dizaine de pièces. Ce truc, déjà vieux jeu, était rémunérateur pour le fermier.

Mais le jour fixé pour la distribution suivant l'adjudication Delcampé était présent au débailage. Tous les pains de beurre apportés par les métayers de l'endroit furent coupés en deux. C'est ainsi que le nommé Baudoux Norbert s'est fait pincer : ce peu scrupuleux fournisseur avait seringué de l'eau dans une cavité laissée au centre des seules livres qu'il avait à fournir. La réflexion de sa femme n'est pas banale, elle mérite d'être citée :

— Austant d'rugues que d'javeu pour mette l'iau la d'vint !

Le typhus. — La terrible maladie vient de faire son apparition dans le village. Deux maisons sont contaminées; dans l'une, 4 personnes sont atteintes, et dans l'autre 1 personne.

Les mesures les plus énergiques ont été prises pour isoler les foyers infectés.

Bulletin Carolorégien
Trianon. — La Scie mécanique.
Son Trouble fête.
Max, émule de Tartarin.

NÉCROLOGIE

Un service à la mémoire de M. EDMOND HONORE, sera célébré le 16 janvier, à 10 h. (h. c.), en l'église de Marcinelle Centre, 6563

Monsieur Joseph Lejeune Daubresse, Mademoiselle Françoise Lejeune et la famille, remercient les nombreuses personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du deuil cruel qui les a frappés. 6521

Le dernier souvenir
PHOTOGRAPHIE
pour monuments funéraires
Bijouter. Bertraud, r. de Marchienne, Charl.

Boîte aux Lettres

Un groupe d'amateurs, Gilly. — Nous avons dit et redit cent fois que les correspondances et articles à insérer doivent être signés d'un nom connu, pour que nous puissions les prendre en considération.

Veuillez donc vous faire connaître et nous redonner l'article en question; nous verrons alors, si nous pouvons le publier.

SPORTS
Jeux de bouloir

CHARLEROI. — Concours de charité du Club du Vendredi. — Les luttes d'aujourd'hui dimanche, auront lieu entre les 24 parties perdantes du 3^e tour et pour le classement des 37^e au 48^e prix.

Mardi, jeudi et samedi prochains, les 24 parties gagnantes du 3^e tour joueront ensemble. Les gagnants seront dans les 12 premiers prix, les perdants dans les 12 prix suivants.

Le dimanche 14 janvier, il y aura luttes pour le classement des 10^e au 36^e prix. La décision se fera le dimanche 21 janvier pour le classement des 1^{er} au 37^e prix.

Pour la remise des prix qui aura lieu le dimanche 28 janvier, le Comité s'est assuré l'adhésion des huit plus forts rois de la boule.

Ce sont d'une part : MM. Pouléur G., Schmidt Oscar (dit Kakaï), Monseu et Boisteau, d'autre part MM. Dumoulin, Dufosse, Dubois et Tricot.

Ces philanthropes joueurs, à qui le Comité adresse ses plus vifs remerciements pour leur beau geste de charité, se mesureront en un match amical, un droit d'entrée sera perçu au profit des œuvres bénéficiaires.

COUILLET, Boule Club du Centre. — Louis Falque organise pour aujourd'hui dimanche un concours par équipes de 4 joueurs. Inscription 1 fr. par joueur. De très beaux prix seront décernés aux vainqueurs. A cause de la retraite avancée d'une heure, on commencera à 2 h. très précises. Celui qui ne répondra pas à l'appel sera considéré comme perdant et perdra tous ses droits.

Avis aux boulistes : Une collecte sera faite au profit des pauvres de la Région.

ARMAND LAZARD, agent de change, 42, rue Grand-Central, Charleroi. Achat et vente de titres. Paiement de coupons.

Cours oraux et par correspondance
Institut Philotechnique

Electricité, mécanique, construction, comptabilité, publicité, langues, ex. d'instituteur, d'université. Rec. 8, rue Eugène Verheggen, Bruxelles. 2254

Etude de M^e Maurice RANWEZ, notaire
à Charleroi, 36, quai de Brabant

Ventes publiques de biens sis à Marcinelle,
1) Vendredi 19 janvier 1917, 3 h., chez M. Hiernaux, café de la Tourelle, à Marcinelle,

Maison de commerce
avec atelier, rue Volta, 59, et

Maison
rue Habart, 42 et 44, appart. à Théodore Blanchard.

2) Mardi 23 dito, même café et heure,
Maison de commerce
avec passage couvert, atelier et

Maisons et jardin
le tout sis rue des Haies, n^{os} 94, 96 et 98, cadastré s^{on} A n^{os} 484r, 484s, 484t, 484u, pour 7 ares 31 centiares, appart. à Emile Charlot-Denis. 6517

Etude du notaire BRASSEUR, à Charleroi
Mardi 16 janvier, à 3 h., Hôtel du Midi, à Châtelineau (Gare).
Req. A. de Gruyters.
Vente publique de

Maison de maître
pouvant servir à l'usage de commerce de gros, et

Terrain à bâtir
à Châtelineau, rue Ste Barbe, 11. 6548

Etude de M^e Charles ERMEL, notaire
à Fleurus

Pour cause de cessation de culture,
Le lundi 15 janvier 1917, à midi précis,
Requête Alphonse Massaux et sœurs, de Fleurus,
Vente publique de

2 juments pleines, une pouliche
2 vaches pleines
et d'un matériel de culture.

Au comptant.
La vente des chevaux a lieu en suite d'une autorisation délivrée par M. le Kreischoef de Charleroi, le 2 janvier 1917. 6531

Etudes des notaires MORREN, à Bruxelles
45, rue du Commerce, et KUMPS, à Marbais.

Le notaire MORREN, à ce commis par jugements du Tribunal de Nivelles, en date des 2 juin 1914 et 22 septembre 1916, vendra publiquement à l'intervention de son collègue Maître Emile KUMPS, le lundi 22 janvier 1917, à 3 heures précises de relevée, en l'Hôtel Bocca, en face de la gare à Ottignies, par devant Monsieur le Juge de Paix du canton de Wavre, conformément à la loi du 12 juin 1816,

A) De beaux terrains industriels
divisés en trente-deux lots, à Court Saint-Etienne et Céroux-Mousty; contenance totale 9 hectares 34 ares 16 centiares.

N. B. — Par leur situation entre la gare de Court-Saint-Etienne (ligne de Louvain à Charleroi et de Wavre à Manage) et la grande route provinciale de Wavre à Nivelles, ces terrains conviennent à l'établissement de toutes industries; un raccordement au chemin de fer pourrait être obtenu.

B) Des terres, prés, bois et sapinières
sis à Céroux Mousty, au Champ des Vallées, Bigaumont, Limauge, au Champ de Coquerées et Mousty.

C) Terrains à bâtir
sis à Céroux Mousty, lieu dit « Franquennes », contenance 38 ares 40 centiares.

D) Un Pré
à Plancenoit, lieu dit « Les Boues », contenant 1 hectare 35 ares 90 centiares.

E) Maison avec fournil et jardin
à Jodoigne Souveraine, lieu dit « Village » contenant 6 ares 60 centiares.

Pour renseignements et plans, s'adresser aux études des Notaires vendeurs et en celle du Notaire HUYBECRTS, à Court-Saint-Etienne. 6533

SAVON "LE ROY"
Double brique de ménage et grosse brique de 300 gram. pour la lessive. 6538

Seul concession. : B. Van Rood
4, r. des Sables (à l'entresol) Bruxelles-Centre

SAVON "LE ROY"
Double brique de ménage et grosse brique de 300 gram. pour la lessive. 6538

Seul concession. : B. Van Rood
4, r. des Sables (à l'entresol) Bruxelles-Centre

SAVON "LE ROY"
Double brique de ménage et grosse brique de 300 gram. pour la lessive. 6538

Seul concession. : B. Van Rood
4, r. des Sables (à l'entresol) Bruxelles-Centre

SAVON "LE ROY"
Double brique de ménage et grosse brique de 300 gram. pour la lessive. 6538

Seul concession. : B. Van Rood
4, r. des Sables (à l'entresol) Bruxelles-Centre

SAVON "LE ROY"
Double brique de ménage et grosse brique de 300 gram. pour la lessive. 6538

Seul concession. : B. Van Rood
4, r. des Sables (à l'entresol) Bruxelles-Centre

SAVON "LE ROY"
Double brique de ménage et grosse brique de 300 gram. pour la lessive. 6538

Seul concession. : B. Van Rood
4, r. des Sables (à l'entresol) Bruxelles-Centre

SAVON "LE ROY"
Double brique de ménage et grosse brique de 300 gram. pour la lessive. 6538

Seul concession. : B. Van Rood
4, r. des Sables (à l'entresol) Bruxelles-Centre

SAVON "LE ROY"
Double brique de ménage et grosse brique de 300 gram. pour la lessive. 6538

Seul concession. : B. Van Rood
4, r. des Sables (à l'entresol) Bruxelles-Centre

Etude de M^e BOSERET, notaire à Ciney

Le samedi 20 janvier 1917, à une heure, en son Etude, le dit notaire vendra définitivement, sur la mise à prix de 360.000 francs, le

Domaine de Chacoux
comprenant un spacieux et confortable quartier de maître, bâtiments de ferme, vastes dépendances de construction récente, potager terres, prés, vergers, maisons de garde et jardinier, bois avec pavillon de chasse, allées, carrières, le tout d'une contenance de 187 hectares 61 ares, dont 90 environ de bois futaie sur taillis.

Cette propriété d'un ensemble traversé par la grande route de Namur à Luxembourg, constituée à la fois une terre de rapport et une propriété d'agrément. Chasse réputée une des meilleures du pays.

Chacoux est situé à 5 kilomètres de la gare de Ciney et à 4 kilomètres de la gare de Emotinne. 6479

Visible sur permis délivré par M^e Boseret.

Vente publique d'un jeune bétail
Le mardi 16 janvier 1917, à midi précis, requête de M. Heine, fermier à Heppignies, M^e BIVORT, notaire à Fleurus, vendra publiquement dans la cour de la ferme de l'Appaumée,

4 génisses pleines de 2 1/2 ans; 5 génisses et 3 bœufs de 18 mois; 7 génisses et un bouvillon de un an et 8 génisses de 10 mois.

Au comptant.
La ferme de l'Appaumée est située à dix minutes de la station de Vieux-Campinaire (Fleurus) et à 20 minutes de la station de Ransart. 6534

Etude de M^e Léon DUQUESNE, notaire
à Lobbes

Le mardi 9 janvier 1917, à 10 h., en l'étude. Ledit M^e DUQUESNE vendra publiquement.

La métairie de Mon Rayt à Mont-Sainte-Geneviève avec

8 hectares 45 ares et 6 hectares de prairies et terres sur Anderlues, Thuin, Gozée.

Belle et bonne ferme de 125 h. à louer. Renseignements en l'étude.

Gozée-Bois d'Aulne
20 hectares de bonnes terres et prairies clôturées joignant la Sambre, à louer en bloc ou en détail par offres à faire en l'étude. (6261

Charbonnages d'Henjies-Pommeroeul
(SOCIÉTÉ ANONYME)
24, rue de l'Association, Bruxelles

MM. les Actionnaires sont priés d'assister à l'Assemblée générale extraordinaire de la Société qui aura lieu le mercredi 17 janvier 1917, à 2 heures, à Bruxelles, 39, rue Fossé-aux-Loups (Agence du Crédit Anversois).

Ordre du Jour :
Nomination d'un Administrateur.

Pour assister à l'Assemblée, MM. les Actionnaires et porteurs de parts de fondateur sont priés de se conformer à l'article 26 des statuts.

Le dépôt des titres pourra être fait :
A la Banque Internationale de Bruxelles, 27, Avenue des Arts, à Bruxelles;

Au Crédit Anversois, à Bruxelles, Avenue des Arts, 30, à son siège d'Anvers, 42, Courte rue de l'Hôpital, dans ses bureaux de quartiers et bureaux de province. 6319

Commune de Wanfercée-Banlet
Une place d'instituteur est vacante. Traitement légal. Les demandes doivent parvenir au Bourgmestre avant le 19 janvier 1917.

SAVON
Nous demand. des agents partout. Bonne commission.
Comptoir Central d'Alimentation
3, rue de Montigny 6526 Charleroi
(Bureau ouvert de 9 à 12 et de 2 à 4 h.)

SAVON
Nous demand. des agents partout. Bonne commission.
Comptoir Central d'Alimentation
3, rue de Montigny 6526 Charleroi
(Bureau ouvert de 9 à 12 et de 2 à 4 h.)

SAVON
Nous demand. des agents partout. Bonne commission.
Comptoir Central d'Alimentation
3, rue de Montigny 6526 Charleroi
(Bureau ouvert de 9 à 12 et de 2 à 4 h.)

SAVON
Nous demand. des agents partout. Bonne commission.
Comptoir Central d'Alimentation
3, rue de Montigny 6526 Charleroi
(Bureau ouvert de 9 à 12 et de 2 à 4 h.)

SAVON
Nous demand. des agents partout. Bonne commission.
Comptoir Central d'Alimentation
3, rue de Montigny 6526 Charleroi
(Bureau ouvert de 9 à 12 et de 2 à 4 h.)

SAVON
Nous demand. des agents partout. Bonne commission.
Comptoir Central d'Alimentation
3, rue de Montigny 6526 Charleroi
(Bureau ouvert de 9 à 12 et de 2 à 4 h.)

SAVON
Nous demand. des agents partout. Bonne commission.
Comptoir Central d'Alimentation
3, rue de Montigny 6526 Charleroi
(Bureau ouvert de 9 à 12 et de 2 à 4 h.)

SAVON
Nous demand. des agents partout. Bonne commission.
Comptoir Central d'Alimentation
3, rue de Montigny 6526 Charleroi
(Bureau ouvert de 9 à 12 et de 2 à 4 h.)

SAVON
Nous demand. des agents partout. Bonne commission.
Comptoir Central d'Alimentation
3, rue de Montigny 6526 Charleroi
(Bureau ouvert de 9 à 12 et de 2 à 4 h.)

SAVON
Nous demand. des agents partout. Bonne commission.
Comptoir Central d'Alimentation
3, rue de Montigny 6526 Charleroi
(Bureau ouvert de 9 à 12 et de 2 à 4 h.)

SAVON
Nous demand. des agents partout. Bonne commission.
Comptoir Central d'Alimentation
3, rue de Montigny 6526 Charleroi
(Bureau ouvert de 9 à 12 et de 2 à 4 h.)

SAVON
Nous demand. des agents partout. Bonne commission.
Comptoir Central d'Alimentation
3, rue de Montigny 6526 Charleroi
(Bureau ouvert de 9 à 12 et de 2 à 4 h.)

SAVON
Nous demand. des agents partout. Bonne commission.
Comptoir Central d'Alimentation
3, rue de Montigny 6526 Charleroi
(Bureau ouvert de 9 à 12 et de 2 à 4 h.)

SAVON
Nous demand. des agents partout. Bonne commission.
Comptoir Central d'Alimentation
3, rue de Montigny 6526 Charleroi
(Bureau ouvert de 9 à 12 et de 2 à 4 h.)

SAVON
Nous demand. des agents partout. Bonne commission.
Comptoir Central d'Alimentation
3, rue de Montigny 6526 Charleroi
(Bureau ouvert de 9 à 12 et de 2 à 4 h.)

SAVON
Nous demand. des agents partout. Bonne commission.
Comptoir Central d'Alimentation
3, rue de Montigny 6526 Charleroi
(Bureau ouvert de 9 à 12 et de 2 à 4 h.)

SAVON
Nous demand. des agents partout. Bonne commission.
Comptoir Central d'Alimentation
3, rue de Montigny 6526 Charleroi
(Bureau ouvert de 9 à 12 et de 2 à 4 h.)

Nous orlons nos lecteurs qui résonnent aux annonces de bien vouloir en rappeler le numéro.

Offres et Demandes d'Emploi

On demande personne de 30 ans environ pour instruire fillette de 7 ans et s'occuper intérieur. Prendre adresse bureau du journal. 6452

On dem. pour mais. fermée fille sér., prop., active, con. un peu cuis. Inut. sans bon. réf. r. Se prés. avant-midi, Frauciaux, 48, r. Mons, Marchienne-au-Pont. 6510

Demoiselle ou jeune dame sans enfants est dem. p. tenir compagnie 2 apr. midi ou 2 jours par semaine à personne seule. Ecr. av. renseign. B A C. Région. 6441

La place de ch. f. magasinier est vacante aux Charbonnages de Fontaine l'Évêque. Adresser les demandes par écrit à la Direction. 6498

On demande pour maison fermée fille sérieuse, propre, active, connaissant un peu cuisine. Prendre adresse à la Région. Inutile sans bonnes références. 6502

Dem. st. dact.-compt. au courant besoins de bureau, bonnes références, cherche place. Ecr. L. D. 6537

On demande un aide-comptable et un caissier aux Boulonneries de la Blanchisserie, à Marcinelle. S'y adresser. 6523

On dem. apprenti coiffeur. S'ad. rue Grand Central, 76. 6522

Boulonnerie demande un bon premier ouvrier pour presses, bien au courant de la partie. Ecrire A. B. 2, bureau du journal. 6532

On demande, pour Montigny-le-Tilleul, une servante. Se présenter dans la matinée. Prendre adresse bureau du journal. 6524

On demande une forte servante, rue de la Commune, 9, Montignies-sur-Sambre. 6520

Emploi vacant supplémentaire

On demande Messieurs appartenant à la bonne société, très avantageusement connus et habitant région agricole. L'intéressé ne devant pas y consacrer tout son temps, peut continuer à exercer ses occupations habituelles. Situation sérieuse dans ancienne institution belge connue et de premier ordre. Adr. l. demandes R.427 Office de publicité, 36, r. Neuve, Bruxelles. 5925

Demoiselle wallonne présent snt bien, belle écrit. notions sténodactylogr. au courant de la vente, sachant mettre main à tout, cherche occup. quelc. Ecr. A. S. bur. journ. 6470

Négociant très hon. bien sit. et ayant pl. très st. dans bureau dem. 1500 fr. à 6 % remb. 150 fr. par mois. Ecrire Y. Z. bur. journal. 6518

Coiffeur demande bon ouvrier célibataire, nourri, logé, tronc minimum 50 fr. Conditions à convenir. Se présenter A. Baers, R. B. Fauconnier, Fontaine l'Évêque. 6547

On dem. p. ménage 2 pers. fille au courant du service, connaissant bonne cuisine bourgeoise. Se prés. avant-midi, 18, rue Station, Trazegnies. 6536

On dem. jeune homme 16-17 ans pour aider à tous ouvrages. S'adres. rue Eudre Pirmez, 45, Charlevoix. 6515

Dame 35 ans, sér., trav. bien, dem. pl. chez pers. seule. Ecr. A. P. Région. 6511

HAM-SUR-HEURE ou environs

On désire acheter comptant deux ou trois hectares bon terrain avec ou sans habitation. Faire offres D. H., bureau du journal. 6539

A louer jolie maison r. Zéa. Gramme 32. Prix guerre, p. cond. s'adres. rue Neuve, 65. 6553

A vendre vil. a construction récente, 2000 m², eau, gaz, élect., chauff. centr., 10 m. grs du Sud, prox. tram. et église. Bureau journal E. P. 4670. 6516

A vendre ou à louer maison com. centre de ville, 2 vitr. porte coch. écurie pour conv. pour com. gros ou café. Loyer couvert par sous location. Adr. 18, rue Charlies-Dupret. 6175

annonces diverses

Charcuterie 1^{er} ordre à remettre à Marchienne. Gros bénéfices prouvés. S'adres. boulevard Joseph II, n° 2, E/V. 6543

BAINS Chez Antonio, 49, rue du Cavalier, Charlevoix.

PRÊTS à taux modérés aux **SINISTRÉS** pour reconstruire. R. 3, 18, rue Bosqueville, à Charlevoix. 3896

Pour vos requêtes (françaises ou allemandes) recours, etc., s'adresser 29, rue Neuve, Charlevoix. 5798

Tétines, Biberons. Coils en caoutchouc. Tubes pour injecteurs. Au Para, 21, r. de France Charlevoix. 6351

A vendre camion constr. 1^{er} ordre, 1500 k. état neuf, 74, r. Babette, Marcinelle. 6504

Petits transports en tous genres ne dépassant pas 800 kg. prix modérés. S'adresser ou écrire V. Fromont, rue Neuve, 19, Montignies-Neuve. 6481

Bouchons

Pour obtenir pl. haut prix payé pour les bouchons usagés, adressez-vous 8, rue de Beaumont, Charlevoix-Sud. Bouchons champ. 0.08 pièce. 6396

A vendre d'occasion, à la Carrosserie Gilain, près ce l'Athénée, à Charlevoix, joli coupé Clarence, marque Binole, Paris, avec roues caoutchoutées. Magnifique Victoria Snuzel, roues caoutchoutées. 6337

A vendre beau camion, harnais et cheval force 1000 à 1500 kilos, avec deux roues de rechange, voit. à transport, 100 sacs à grains neufs usagés. Chemin Vert, 17, Lodevaert (Bon-Air). 6377

Bons vins et liq. Jach. aux pertes. 24, r. Faleu Chatelet. 6485

Meuble bib. lith. Larousse, beaux livres. Vins vieux. Cig. deux. Dem. d'occ. 2 A.B. 6487

On demande à acheter un piano d'occasion. Adressez conditions à M. Ernest, 15, boulevard P. Jansen, Charlevoix. 6542

Bouchons J'achète des bouchons de champagne à fr. 0.08 pièce. Place du Manège 1-2, Charles Loiset. 6472

Porcelains et bétail à vendre, 33, rue de Nalines, à Marcinelle-Haies. 6054a

Eponges de toilette et de ménage, 1^{re} qualité, grand choix. Prix modérés. Martin-Bury, 52, rue de Dampremy, Charlevoix. 5509

A vendre, tonneaux à bière, de 150 et de 75 litres, en bon état. S'adresser bureau de la Région. 5856

Café

remplacez-le par la **Boisson Nationale Marie-José** contient une bonne partie de café 1^{re} qualité, s'emploie sans chicorée, coûte

80 o/o moins cher que le café. R. GAILLY, 82, rue Van Artevelde, 84, Bruxelles-Bourse.

On dem. dépôt. dans chaque localité. 6327

J'achète les quantités de paraffine et cires avec freigabe, cires, déchets de cierges et bougies et cordes cirées. A vendre bougies jaunes d'environ 50 au kilo et bougies couleur d'environ 125 au kilo en boîtes de 25 bougies. A. Poncelet, Fontaine l'Évêque. 6473

A v. beaux harnais p. 2 p. Couv. 40 œufs. 24, r. Faleu, Chatelet. 6486

Essence d'ÉCLAIRAGE pour revendeurs seulement. Se brûle sans fumée dans les bougies métalliques, trottueuses, lampes, veilleuses et briquets à essence. Albert DELIRE-HOCQ, 38-40, rue du Collège, Chatelet. 6499

Pain et paine à vendre chez Mme V. Co l'ait à Joncret. 6503

On désire acheter joli chi n. atelier de petite taille, vraie race. Adr. bur. Région. 6545

Cheval hors d'âge, doux, bon camionneur, à vendre. Adr. Bureau Région. 6565

Chambre à coucher en chêne, à vendre, rue d'Orléans, 19, Charlevoix. 6562

On voudrait acheter une cuisinière à cuire le pain, rue du Manège. 84. 6552

On dés. vendre collection complète au 31 déc. 1916 de la Région. Pr. adr. bur. du journal. 6397

Vendredi et samedi grande mise en vente stors, brise-vue, couill, matelas, nappes, serviettes, coton, meuble, bleu sur bleu, broderie cache-points, galons, dentelles, etc. 47, rue de Marchienne, Jamet-Gohissart. 6478

Perdu par pet. orph. Grand-Rue à Charlevoix. Mongolie blanche. La res. à M. Martin, aux Ouvriers Réunis. 6519

Savons de toilette

Grand choix de savons fins en magasin
Maison Oscar Préaux, parfumerie en gros
14, rue Desandrouins 6380 Charlevoix



SOCIÉTÉ ANONYME DES

Ateliers Zimmermann-Hanrez et C^e

MONCEAU-SUR-SAMBRÉ (Belgique)

Administrateur-Gérant : M. Joseph RIEGGER

Poêles à circulation d'air

pour le chauffage des ateliers, fabriques, usines, magasins, grandes salles d'attente, gares, écoles, marchés couverts, etc.

Ces poêles sont construits en trois grandeurs différentes. L'expérience a prouvé que pour élever de 10 degrés la température d'une salle il faut un poêle de :

650 m ² de diamètre pour 3.000 mètres cubes, brûlant 6 klog. de charbon par heure				
500	2.900	1	1	1
350	1.000	1	1	1

Demandez prix et prospectus

Suis Acheteur

Poivre, Muscade, Canelle, Clous girofle.

Suis Vendeur

Cristaux, Sels, Savons genre Sunlight avec Freigabe

DELGORGÉ, 13, Av. du Midi 13, Bruxelles, Place Roupe. 6324

50.000 vis à glace aux Forges de Vulcain, 26, place du Sud, Charlevoix. 6054

La Vinaigrerie de Boquetville, 36, aven. Gilieaux, à Montignies-sur-Sambre (Charlevoix) est acheteur de 30 à 40.000 bouteilles vides (Vittel, St-Galmier, etc.) blanches ou vertes contenant approximativement un litre. 6540

Disponible : cristaux de soude. 32 fr. par 500 k., 33 fr. par 100 k. Georges Quinif, 558, rue de la Chaussée à Hain-St-Pierre (près l'Égl. St-Lambert). 6477

BIJOUTERIE

OR 18 karats, Diamants, Perles, fines, Pierres précieuses



Orfèvrerie de luxe et de table. Assortiment riche et varié. Articles pour cadeaux.

Horlogerie fine, de précision. Maison de confiance

Henri Fontaine

17, Rue du Collège, Charlevoix

Même maison fondée en 1900 : 15, Grd-Rue, Jemappes

On dem. agents offrant des gar. sér. d'honorabilité et de capacité à la CAISSE PATRONALE. C^e d'ass. accid., vie, incendie et crédi. hypoth. 57, rue de la Régence, Bruxelles. 3781

ON DEMANDE de suite pour atelier de réparations de locomotives.

un ingénieur assistant du chef de service des Ateliers ; un chef d'atelier du montage ; un bon dessinateur ; de bons brigadiers, tous au courant de la spécialité.

Ecrire Société LA MEUSE, à Sclessin 6512

Annonciers



Pour vos Dessins et Croquis d'Annonces

Adressez-vous, C. P., bureau de la Région

Assurances-Vie

Très ancienne compagnie suisse, demands pour le Hainaut un Agent général bien introduit chez les fermiers et industriels. Traitement, commissions, frais de voyage. 6559

S'adr. 48, quai de la Dérivation, Liège

Pour le Gros

Cacao Bendorp, Driessens, Van Houten, à 24 fr. le kg. Chocolat Bendorp, Driessens, Kwatta à 18 fr. par 500 kg. Fécule, pain d'épices, miel, confitures, bougies, stéarine et par fine, huile lampante, vinaigre, lard et jambon. Savon de toilette à partir de 13 fr. la douz., savon en briques, mou ancien, etc. etc.

S'adresser à M. Emile SEMPOS Directeur de la firme **A. Debacker** 46, boulevard Audent (1^{er} étage), Charlevoix 99, Marché aux Herbes 4386 Bruxelles

HERNIEUX



Voulez-vous la contention parfaite, soulagement immédiat ; réduction graduelle à disparition totale de toute hernie, descente, déplacement, cas graves, réchutes d'opération, hernies irréductibles, hydrovaricocèles, éventrations et fortes ombilicales : essayez les nouveaux Appareils spéciaux réglables, invention brevetée du spécialiste DUMONCEAU : les seuls complètement sans ressorts portés jour et nuit, pendant tous travaux sans la moindre gêne ; maintiennent sous une pression douce et régulière, réglable à volonté du patient ; toutes hernies, et cela malgré les efforts, toux et éternuements les plus violents ; souples, solides et imperméables, se moulent au corps ; se donnent à tous mouvements sans se déplacer ; s'appliquent avec pelote spéciale d'après chaque cas soumis, sont garanties à entière satisfaction sous contrôle de médecins.

M. DUMONCEAU, spécialiste breveté diplômé, envoie brochure gratuite, reçoit tous les jours de 9 à 12 h., rue aux Choux, 21, Brux-Nord et de 2 à 4 h. rue de la Meuse, 65, Brux-Maritime, ainsi que de 9 à 3 h. à

Charlevoix Dimanche 21 Janvier Hôtel du Casino (Station).

Disponible Champagne extra moussoux à 4 fr. la bouteille

Savon mou blanc extra nettoyeur, vendu avec freigabe. S'adresser à la région. 5613

Le lundi de 3 à 5 h. Café Léon Delforge, rue de Marchienne, Charlevoix, ou écrire O. VOLRAL, Couillet.

Si vous voulez de beaux bijoux et montres d'occasion allez chez

Armand Leclercq

Rue Neuve, 78

-- Charlevoix -- 6377

Achat et Vente : Pierres précieuses, diamants et pierres fines. Achat d'or 18 kts. à 3 fr. le gramme.

Rhumatisme, Goutte, Névralgie

Diabète, Albuminurie

Mal des reins, vessie, peau, matrice, ovaires, pertes blanches, constipation, hémorroïdes, anémie, toux rebelles, mal urinaire de toute nature, pour les deux sexes et à tout âge, impuissance, guérison complète et rapide par extraits de plantes. Dr. DAMIAN, 75, rue du Trône, Bruxelles. Consult. de 10 à 1 h. Traité par corresp. Fourc. env. desc. iot. d'it. de la malad. Rép. grat. 6388

Impuissance

Pinus rég. du sens goût. Effet cert. et imm. P. 15 fr. Pharmacie spéciale Envoi discret contre mandat. 6392

CRÈME Beurrine

— EN CUBES JAUNES — R mplace avantageusement le beurre dans son emploi sur le pain. Produit conforme aux prescriptions de la loi (Méfiez-vous des imitations) 6551

Dépôt pour Charlevoix et environs : 72, AVENUE DE WATERLOO, CHARLEVOIX.

C. PESTIAUX, Editeur, Charlevoix.

Exportation Savon en Poudre Hollandais Importation

L'Indépendant

La meilleure lessive pour le lavage et blanchissage du linge et tous nettoyages, à la portée de la classe ouvrière et de la bourgeoisie — En vente dans toutes les Epicerie et Denrées Coloniales

Courriers solvables sont demandés pour provinces Namur, Liège, Anvers

Bureaux et Dépôt Général : 5991

L'Indépendant, Fontaine-Valmont (près Thulin)

Dépôt p. Bruxelles : Pirmez chez M. Walon, 204, chaussée d'Anvers, Brux.



Notes de bivouac

LES CHIENS

Il était minuit et le tir de l'artillerie ennemie était devenu si intense, qu'il ressemblait au grondement courroucé d'une tempête furieuse. Je ne pouvais dormir et sortis du village silencieux pour m'enlancer dans la campagne et considérer l'horizon enflammé de mille feux.

On eut dit que sous le ciel sombre, aux confins de la route céleste, des géants invisibles porteurs de torches vacillantes se livraient dans le flamboiement de celle-ci à un jeu infernal accompagné d'horribles hurlements de fauves.

Dans le village duquel je sortais, les maisons tremblaient et les vitres cliquetaient, mais à l'endroit où je me trouvais je sentais la terre vaciller sous mes pieds comme sous les oscillations d'un tremblement de terre.

Le tonnerre de la canonnade devient de plus en plus terrifiant et une crainte inexprimable étreint mon âme. Ce n'est pas la peur d'un danger, mais bien celle de la créature tourmentée par l'incompréhensible.

Est-il possible, songeai-je, qu'un homme puisse entendre tout cela sans succomber de détresse impuissante ?

Est-il possible qu'il y ait des hommes qui puissent sous ce fracas hurlant et cette pluie de fer tenir sans être dévoré par la démence ?

Et est-il possible qu'il y eût des mains humaines déchaînant cet orage en comparaison auquel ceux du ciel sont jeux d'enfants ?

Je ne puis répondre à ces questions de mon âme.

Du village que je venais de quitter, un chien, troublé dans son sommeil, inquiet, commença à aboyer. Mortellement triste, comme sortant d'une gorge comprimée, son aboi retentissait dans la nuit, et bientôt un second, puis un troisième retentirent.

Plaintivement, en de rauques tons douloureux, ces hurlements, plaintes déchirantes et désespérées, trouaient la nuit sombre. C'était l'expression de la crainte des créatures tourmentées dont la détresse et la désolation venait se mêler au flamboiement et au tonnerre assourdissant de la bataille lointaine.

Rien au cours de la guerre n'a autant troublé mon âme que les aboiements douloureux de ces chiens pendant cette nuit.

DEUX BOIS

C'était dans un poste d'observations non loin du quartier général d'une brigade.

« Je vais vous montrer le bois du Fourreaux et celui de Delville me dit le lieutenant après avoir tourné et visé prudemment à la lunette.

Je voyais à l'œil nu les deux bois en question où nos troupes dépensèrent tant d'héroïsme, mais je ne les distinguais que comme des îlots d'ombres dans la plaine noyée de brumes.

Maintenant je les voyais au travers de la lunette. Aux confins d'une plaine où se notaient encore champs et prés, on voyait une masse imprécise de couronnes dénudées et ravagées.

Ce n'était pas un bois, mais un amas gigantesque de branches entremêlées dans un fouillis inextricable. Pas un seul arbre ne gardait sa forme primitive.

Des volutes de fumée d'un brun et jaune sale, surplombaient le tout et se dissipaient comme à regret. On eut pensé voir le foyer d'un vaste incendie.

C'était là, le bois du Fourreaux où jadis les oiseaux chantaient comme dans tous les autres bois.

Plus lamentable était encore l'aspect du bois de Delville. Je glissai de quelques millimètres le champ de la lunette et je vis, émergeant des brumes, une longue série de mâts brisés et dénudés qui, douloureusement rigides, dressaient en l'air leurs moignons terribles.

A trois ou quatre troncs, il adhérait encore un tronçon de bras. Je songeai à un mauvais génie qui, pris de la rage de détruire, aurait foulé aux pieds les beaux arbres et les aurait de sa hache brutale dépouillés de leurs ramures, ou bien à un terrible Titan qui, de ses poings farouches, aurait tout ébranlé, ne laissant que quelques tiges se dressant désespérément de la terre éventrée.

Je me retirai de la lunette, ne pouvant supporter plus longtemps ce désolant spectacle. Ce sera terrible quand une fois le canon se taira et que le vent caressera ce misérable squelette.

Un gémissement plaintif sortira de cette harpe lamentable... une frémissante et plain-

tive prière de la nature pour demander au ciel de venir à la détresse planant sur ce sol dévasté qui but le sang rouge des héros morts pour le défendre.

LE MOULIN

Il se dressait sur une colline verte au milieu de champs dorés à moitié fauchés.

Ses ailes sombres tournaient d'une allure uniforme et avec un crécellement monotone.

Les gerbes s'alignaient en belles rangées et la moisson dorée tombait sous la faucille des soldats chargés de ce labeur.

Je me trouvais sur la colline verte très près du moulin et par de là les champs de blé je regardais vers l'Occident.

A deux lieues de moi les canons tonnaient et des confins de l'horizon le vent chassait de lourdes volutes brunes, noires ou jaunes.

Les canons ennemis fauchaient là-bas le blé mur qui, brûlé, calciné, rentrait dans la terre ravagée.

La mort brandissait ses éclairs comme une faucille moissonnant, détruisant, éventrant les champs si beaux. Les bés dorés que personne n'engrangerait et qui jamais ne serviraient de pain étaient enfouis profondément dans le sein de la terre martyrisée.

Et à quelques milles mètres de ces champs d'horreurs, des soldats liaient gerbes sur gerbes et écoutaient parfois le lointain tonnerre, sous le feu et le fer duquel ils savaient que leurs camarades se trouvaient.

Indifférent et dans un bruissement léger l'aile du moulin décrivait en l'air son cercle uniforme. Le blé se broyait sous les meules et le meunier, un vieux paysan de la Picardie au visage ridé et aux cheveux blancs, regardait à la lucarne en haut du moulin, tandis que les ailes sombres tournaient en rond autour de lui comme dans une fantasmagorie.

Un vol tragique

Le lieutenant aviateur Pierre et son pilote le sergent Louis vont partir en reconnaissance par cette froide après-midi de décembre. L'officier supérieur qui vient de leur donner des instructions précises, les quitte après un : « C'est bien compris, n'est-ce pas, et un bon retour cordial ».

— Tout est en ordre ?

— Oui, mon lieutenant.

Les deux hommes prennent place dans les baquets, bouclent leur ceinture et adieu va ! Un roulement sonore, l'oiseau docile décolle et par de savantes spirales prend la hauteur voulue et enfin la direction fixée.

Il y a longtemps déjà que le canon gronde en cette région, mais, malgré cela, les villages éparpillés dans la vallée paraissent, vus de là haut, sommeiller dans une paix profonde dans l'estompe des brumes hivernales qui les ensistent. On dirait que la guerre ne leur a rien enlevé de leur poésie native.

« Fait frisque, n'est-ce pas sergent ! » déclare dans l'acoustique, l'officier assis en arrière du pilote.

Le sous-officier fait un signe de tête affirmatif. Une conversation suivie n'étant pas possible, les deux aviateurs s'absorbent dans leurs méditations.

Ils songent au lieu natal, à ceux qui leur sont chers, au joyeux babil des petits égayant le foyer.

C'est singulier, un malaise persistant étreint les deux hommes, un pressentiment de mauvaise augure et cette obsession revient persistante malgré tous les efforts faits pour l'écarter.

Brusquement, la diversion intervient.

— Pas de dommage, songe l'officier.

Ils sont arrivés au-dessus des lignes ennemies et boum ! boum ! la danse commence.

— Plus haut !

Les projectiles de plus en plus nombreux explosent assourdissant, et bientôt l'avion paraît vaguer dans une mer floconneuse, formée par les déflagrations.

Un roulement sonore à droite ; encore un à gauche ; devant, barrage infranchissable de mitrailles.

— Montez et demi tour, crie l'officier. Alors, commence une poursuite épique, sinistrement tragique.

Crac ! une détonation formidable, un remous violent et le pilote resseut une violente douleur à la tête en même temps qu'il perçoit derrière lui un cri de douleur.

Mais qu'est-ce donc que cette obscurité soudaine ; il croit que ce sont des fumées provenant de l'explosion des projectiles, mais quelque chose de tiède coule dans son cou. Il entend à peine le bruit du moteur, mais

perçoit néanmoins la marche de l'avion grâce aux oscillations. Il crie dans l'acoustique :

— Qu'y a-t-il, mon lieutenant ?

Pas de réponse ! Est-il mort ?

Brusquement la réalité lui apparaît dans toute son horreur. Il a passé fébrilement en un geste machinal la main sur sa face où se coagule le sang, qui coule de ses orbites vides, crevées...

Ah mon Dieu ! Aveugle à 1000 mètres de hauteur et remorquer un cadavre.

Surmontant sa douleur et voulant jusqu'au bout faire son devoir, il tâte et reprend ses leviers de manœuvres et en ce moment, semblable à un murmure à peine perceptible, il entend la voix du lieutenant qui dit : « Descendez vite ! »

— Mon lieutenant, je ne vois plus, je crois que je suis aveugle.

— Moi j'ai mon compte, fais bien manœuvrer selon mes indications.

Le pilote fut heureux de ne plus se sentir seul et suivit les indications données.

Nous sommes dans nos... ce furent les dernières paroles que prononça l'officier, les autres se perdirent dans un râle d'agonie.

Le pilote eut encore la force d'exécuter les dernières manœuvres indiquées par le moribond et en vol plané l'avion vint, sans grands dommages, toucher le sol.

On se précipita, car on avait observé le vol anormal en zig-zag de l'appareil et on redoutait un malheur.

L'observateur était mort.

Le pilote respirait encore et quand on le sortit du baquet, il dit : « Je suis aveugle, allez prévenir le commandant que je fasse mon rapport... »

Il fit connaître à l'officier qui l'écoutait en pleurant ce qu'il savait et ce qui était survenu.

Transporté en auto à l'ambulance proche, il y mourut une heure après.

Pages d'Humour

L'Affaire Grumbling

La scène se passe à Muzzletown, dans le Texas.

Le Président. — Faites approcher le prévenu : la séance est ouverte. (Les gardes amènent le prévenu, le font asseoir et retournent à leur place. Le prévenu est très calme. Pendant que le président et les juges feuilletent les dossiers, il tire un cigare de sa poche et, après s'être retourné comme pour demander si la fumée n'incommode personne, il l'allume.)

Le Président, mettant ses lunettes. — Vos nom, prénoms, qualités ?

Le Prévenu. — Jeffries-Aristophane Grumbling, archiviste perpétuel de la Société des Anchois marins.

Le Président. — Vous n'habitez pas Muzzletown, ordinairement ?

Le Prévenu. — Non. J'habite Monkey-City, dans le Nevada ; je suis venu à Muzzletown pour compléter ma collection de pains à cacheter ; je collectionne les articles de bureau : je possède douze cents grattoirs de formes différentes... (Pendant que les juges et le président écrivent, le prévenu tire de sa poche une paire de chaussons, il ôte ses bottines, les dépose à sa droite et met les chaussons.)

Le Président, relevant la tête. — Tiens ! qu'est-ce que vous faites là ?

Le Prévenu. — Rien. Mes bottines me faisaient mal. (A part.) J'ai eu tort de prendre du 47...

Le Président, aux juges. — Écrivez. (Il dicte lentement.) Ses bottines lui faisaient mal ; il a eu tort de prendre du 47 (Au public.) Il est fort utile de connaître la pointure de l'accusé ; je dirai même que c'est indispensable !

(Pendant que les juges écrivent, le prévenu tire de sa redingote une bouteille ornée d'une énorme étiquette : « Old Brandy ». Il bon coup et dépose la bouteille près de ses bottines.)

Le Président, apercevant la bouteille. — Qu'est-ce que vous avez donc là ?

Le Prévenu. — Vous le voyez bien ! C'est une bouteille de vieux brandy. Seriez-vous amateur de vieux brandy, de véritable vieux brandy ?

Le Président. — Pour le vieux brandy, il n'y a pas un amateur comme moi dans tout le Texas ! Je suis le seul amateur sérieux de la contrée : vous pouvez aller jusqu'à Galveston, et là, prendre le bateau pour m'importer quel point du globe ; vous pouvez voyager pendant deux, trois, quatre ans ;

lorsque vous serez de retour, vous direz : « Sur mon honneur, pour le vieux brandy, je n'ai trouvé personne qui puisse déguster ce vieux gentleman à lunettes. »

(Il tend la main. Le prévenu confie sa bouteille au président, qui la vide d'un trait. La bouteille vide, le président la repasse à son propriétaire, qui la dépose auprès de ses bottines.)

Le Président, feuilletant le dossier. — Nous disions donc... ah ! j'y suis !... Vous êtes accusé d'avoir, pendant la nuit du 5 au 6 janvier, assassiné une marchande de tabac, de l'avoir ensuite découpée, et d'avoir enfermé les morceaux de votre victime dans des boîtes à sardines.

Le Prévenu. — Vous êtes saoul ?

Le Président. — S'il vous plaît ?

Le Prévenu. — Je vous demande si vous êtes saoul ?

Le Président. — Pourquoi ?

Le Prévenu. — Parce que vous dites des bêtises.

Le Président. — Ce n'est pas moi qui dis cela. (Montrant le premier témoin.) C'est monsieur : il a des preuves.

Le prévenu. — Alors, monsieur est encore plus saoul que vous !

Le premier témoin, se levant. — Je ne suis pas saoul du tout. Je suis le neveu de la victime. Je sais que c'est vous qui l'avez tuée ! J'ai même confisqué douze boîtes à sardines où vous avez enfermé les pieds et les mains de ma tante !

Le Prévenu, se tournant vers le premier témoin. — Le répéteriez-vous ?

Le Premier Témoin, levant la main. — Je le jure !

Le Prévenu, se levant. Vous auriez mieux fait de vous taire ! (Il tire de sa poche un revolver, ajuste le premier témoin et le tue en disant) Répétez le donc, maintenant !

Le Prévenu. — Accusé, vous aggravez votre cas ! (Au deuxième témoin.) Et vous, qu'avez-vous à dire ?

Le deuxième Témoin. — J'ai vu monsieur au moment où il sortait de chez la pauvre femme ; il était quatre heures du matin. Tenez ! j'ai une pièce à conviction. (Il montre un énorme bowie-knife ensanglanté.) C'est avec cela qu'il l'a tuée !

Le Prévenu. — Vous êtes bien sûr de ce que vous dites là ?

Le Deuxième Témoin. — Absolument sûr.

Le Prévenu. — Eh bien ! voici qui changera peut-être votre façon de voir. (Il tire son revolver et tue le deuxième témoin.)

Le président, doucement. — Accusé, je vous le répète, vous aggravez votre cas.

Les deux juges, indignés. — Ah ! la canaille !

Le prévenu, aux juges. — Je crois que vous m'insultez ? (Il tire son revolver et tue les deux juges en disant) : Je n'aime pas les insolents !

Le président, au premier garde. — Mettez-lui les menottes ! (Au moment où le premier garde s'approche pour lui mettre les menottes, le prévenu le tue ; il y a un instant de silence pendant lequel le prévenu rallume tranquillement son cigare. Le prévenu aperçoit alors le second garde resté seul sur son banc.)

Le prévenu, avec un léger sourire. — Ah ! pardon, j'oubliais... (Il ajuste le deuxième garde et le tue.)

Le Président, se levant. — Ah ! c'est trop fort ! Accusé, vous vous moquez de nous ! Je vous avais pris jusqu'ici pour un gentleman, mais je vois bien maintenant que vous n'êtes qu'un vulgaire coquin. Nieriez-vous avoir tué cette marchande de tabac ?

Le Prévenu, haussant les épaules. — Vous êtes saoul !

Le Président. — Répondez à ma question. Le Prévenu. — Je le nie.

Le Président. — Et ces deux pauvres témoins, nieriez-vous aussi les avoir occis ?

Le Prévenu. — Je le nie.

Le Président. — Et ces deux malheureux gardes ?

Le Prévenu, moins calme. — Je le nie ! Je le nie formellement ! Mais ce que je ne saurais nier, c'est que vos façons ne me plaisent pas du tout et que vous commencez à m'importuner joliment, vous ! Tenez, voilà pour vous ! (Il prend dans la poche de derrière de son pantalon un deuxième revolver et en décharge six coups sur le président. A part.) Il y avait assez longtemps qu'il m'embêtait, celui-là ! (Le prévenu jette son cigare, ajuste sa cravate et son habit, brosse son pantalon avec sa main, puis, se découvrant, prend la place du juge. Solennellement.) Le Tribunal, admettant les circonstances atté-

nuantes, acquitte le prévenu Jeffries-Aristophane Grumblin, et ordonne sa mise en liberté immédiate ! (Le prévenu remet son chapeau, descend de la chaire, prend ses bottines, sa bouteille et sort. — Rideau.)

Chronique Théâtrale

A la Gaîté

Une Nuit de Noces. — M. Berryer vient de remonter à la scène l'humour vaudevilien de H. Kéroul et A. Barre, son grand succès de la saison passée, et le public bruxellois — très friand de ce genre de spectacle — lui a réservé le meilleur accueil.

Evidemment, *Une nuit de Noces* n'est pas précisément éblouissant pour les jeunes filles sortant du pensionnat, mais si elle est un peu ohé ! ohé ! — ce dont je n'en disconviens pas — il faut cependant lui reconnaître le mérite bien réel de savoir divertir son auditoire au suprême degré. Le second acte surtout, avec l'énigmatique et cocasse scène du lit et ses quiproquos les plus inattendus, est positivement irrésistible.

De l'interprétation, je n'en dirai que quelques mots : que chacun a voulu y apporter le meilleur de soi-même. Je signale cependant tout particulièrement MM. D. J. Ver, qui nous a campé de belle façon un commis aisé de poise caennaise, Léonard, un Gascon Durosset ébloui qui ne sait plus où donner la tête, Mlle X. Wily, la jeune étoile un tantinet folichonne, Mony, la belle-mère embarrassante et Nine Nissen, la jeune mariée encore toute d'ingénuité.

Des artistes consciencieux, une mise en scène irréprochable pour laquelle il convient de féliciter M. Tonnet, l'excellent régisseur qui en assume en ce moment toute la charge, tels sont les atouts qui me portent à croire qu'*« Une nuit de Noces »* tiendra à nouveau l'affiche durant de nombreux soirs.

La pêche fluviale

La délivrance des permis de pêche se faisait jusqu'à ce jour sans formalité préalable, ou avec un minimum de contrôle, de la part de l'administration, sur les intéressés. Des abus s'étant produits, on vient de décider que la délivrance de tout permis de pêche, de la catégorie supérieure à celle taxée deux francs, sera réservée aux enfants âgés de moins de 16 ans, aux personnes qui, au cours des trois années, auront été condamnées à une amende d'au moins 50 francs pour délit de pêche, ainsi qu'aux personnes qui auront été placées sous la surveillance de la police en suite d'une condamnation.

En application de cette nouvelle disposition administrative, toutes les personnes qui sollicitent un permis de pêche d'un prix supérieur à deux francs, devront produire une attestation émanant de leur administration communale et prouvant qu'elles ne se trouvent pas dans un des cas indiqués.

Graines potagères, Fourragères, etc.

O. Péon, ingénieur agricole

18, Rue de l'Ecluse 570 Charleroi
— GROS & DETAIL —

Etude de M^e Georges MICHAUX, notaire à Montigny-le-Tilleul

Le mercredi 10 janvier 1917, à 8 heures de relevée (h. c.), au café tenu par M. Cassart Alexandre, à Monceau-sur-Sambre (Vieille Place).

Req. Clémence Tondou et de son époux François Gosselin.

M^e Georges MICHAUX, notaire à Montigny-le-Tilleul, vend à publiquement : Une propriété comprenant

Deux maisons

dont une belle maison de commerce, avec puits, citerne, jardin et terrain à bâtir, l'ensemble sis à Monceau-sur-Sambre, rue de la Coline, où les dites maisons sont cotées n^{os} 25 et 27, d'une contenance totale de 6 ares 4 centiares 67 milliares.

En masse ou par lots. 6381

SOCIÉTÉ ANONYME
DES

USINES BONEHILL
à MARCHIENNE-AU-PONT

L'assemblée générale du 16 décembre n'ayant pas été en nombre pour délibérer sur le second objet à l'ordre du jour, MM. les Actionnaires sont convoqués à une nouvelle assemblée générale qui sera tenue le mardi 16 janvier 1917, à 12 heures, au siège social, à Marchienne-au-Pont.

Cette assemblée délibérera valablement quel que soit le nombre d'actions représentées.

Ordre du Jour :

Modifications statutaires ayant pour but :
A) de mettre les statuts sociaux en concordance avec les dispositions de la loi du 23 mai 1913 et avec les décisions de l'assemblée générale du 31 janvier 1907 ;
B) de supprimer les dispositions transitoires ;
C) d'autoriser l'assemblée générale, sur proposition du Conseil d'Administration, à créer des fonds spéciaux de provision ou de réserve extraordinaire ou d'affecter tout report à nouveau. (Art. 34).
D) de déterminer la composition du bureau des assemblées générales. (Art. 44).

MM. les Actionnaires, pour assister à l'assemblée, devront se conformer à l'art. 40 des statuts.

Le dépôt des actions doit se faire au siège social ou à la Banque Centrale de la Sambre à Charleroi, ou chez MM. J. et A. Denis, agents de change, place de Brouckère, 19 21, à Bruxelles. 6419

Etude de M^e BOULVIN, notaire à Charleroi.

Gozée

Le jeudi 11 janvier, à 2 heures (h. c.), chez M. Georges Baudoux, à Gozée (Clicotia), requête de M. Alfred Lallemant et enfants, vente publique de :

Une bonne métairie, dite « La Logette », sur Gozée, comprenant maison d'habitation, grange, écuries, toits à porcs, remises, toutes dépendances et terrain d'un ensemble de 1 hectare 55 ares 60 centiares.

Jouissance immédiate. Grandes facilités de paiement.

Montignies-sur-Sambre

Vendredi 12 janvier, à 4 heures précises (h. c.), au Palais de Justice, à Charleroi, requête de Mme veuve Pierre Hasquin-Mohlmont et consorts, vente publique de :

Deux maisons contiguës avec dépendances et jardins, sises à Montignies-sur-Sambre, rue de la Duchère, d'une superficie de 2 ares 40 centiares.

Capitaux à placer sur hypothèques. 6428

Etude de l'huissier Ed. LEROY, Charleroi

Pour cause de cessation de culture, vente publique d'un

Matériel agricole et bêtes à cornes

à Gozée.

Le mardi 9 janvier 1917, à 10 heures du matin (h. c.) à la ferme « La Logette » près Clicotia, à Gozée,

VENTE PUBLIQUE DE :

Matériel agricole : 1 chariot 4 roues, 1 tombereau 3 roues, 1 sturbateur, 1 charrue « Mélotte », 1 charrue 4 socs, 1 claie, 1 machine à faucher, 2 herbes en bois, 1 coupe-racines, 1 râteau à cheval « Sanglier », une faneuse tournante, 1 binet, 1 rouleau en pierre, 1 hache paille, 1 semence à 12 rangs, 1 concasseur « Petit », 1 turbine « Mélotte » 1 baratte. Divers accessoires de ferme et autres. Bêtes à cornes : 3 vaches pleines et 4 génisses. 14 poules

Au comptant, 10 p. c. pour frais. 6492

Anciens Moulins de Namur et de Jambes

SOCIÉTÉ ANONYME

à Beez-Namur

L'assemblée générale ordinaire est fixée au mardi 16 janvier 1917, à trois heures, à la Banque Centrale, rue de l'Écluse, à Namur.

Ordre du Jour :

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Collège des Commissaires.
2. Approbation du Bilan et du Compte Profits et Pertes.
3. Approbation du tantième à allouer aux Commissaires.
4. Modifications statutaires.
5. Tirage au sort de 30 obligations remboursables.
6. Décharge à donner aux Administrateurs et Commissaires.

Pour assister à l'assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 38 des statuts.

L'Administrateur-Gérant,
LÉON LESPINEUX.

6415

Désiré WÉRY, JUMET-ROUBOIS

Cuisiniers émaillés et majoliques
Poêles Godin et foyers hollandais
Machines à laver et tordeuses américaines
Articles de ménage — Cadeaux 6433

Docteur -- POLET

Spécialiste des maladies de la peau
Eczémas, démangeaisons, boutons, rougeurs, maladies de la barbe, chutes des cheveux, pellicules, croûtes de lait, ulcères, etc., etc.

MALADIES DE L'ESTOMAC — RAYONS X
CHARLEROI, 3, rue de Montignies.
Reçoit : tous les jours (sauf le samedi) de 9 à 11 h. et de 2 à 4 h. Dimanches de 9 à 11 h. 1512

Prêts

sur terrains, maisons bâties ou à bâtir, créances hypothécaires, et ce à partir de mille francs. **Taux maximum d'intérêt 4 p. c.** Facilité de remboursement à toute époque sans inconvénient de remploi. **Assurance sur la vie gratuite pour le montant du prêt, risque de guerre compris.** Pour les sinistrés, prêt de la **totalité** de la somme nécessaire pour **reconstituer**. Pour les sinistrés ne désirant pas reconstituer en ce moment, prêt de la **valeur totale du terrain**. Renseignements gratuits. 528

SOCIÉTÉ BELGE DE TOUT PREMIER ORDRE
LEJEUNE, 88, boulevard Audent, Charleroi
Bureaux ouverts tous les jours de 8 à 12 1/2 h.

Crédit Foncier de Belgique

I — Prêts hypothécaires remboursables à terme fixe ou par annuités, au gré de l'emprunteur.
II — Obligations foncières produisant un intérêt annuel de 4 p. c. payable par semestre. Elles constituent un placement de père de famille de tout premier ordre.

Renseignements gratuits chez M. Jules Falleur, agent du Crédit Foncier de Belgique, rue Léon-Bernus, 28, Charleroi 5600

Papiers et Sachets en tous genres

DEVIS-LALIEU

110, Rue de Marcinelle CHARLEROI

Achat de vieux papiers

Produits ARNOLD

(Marque Déposée)

Crèmes noire et jaune pour chaussures. Encaustique pour meubles et parquets, etc. Pâte pour fourneaux. Mine de plomb en paquets. Bleu comprimé pour la lessive.

Dépôtiste :

M. LÉON JEAN, à Couillet, rue de Villers 4638

Agent général : M. Alex. JEAN-ROSART, à Wanfercée-Baulet

Fournitures pour la

PHOTO

pour Peintres et Artistes

A LA BOULE ROUGE 666

G. PONS, 14, rue de l'Industrie

DEMANDEZ PRIX COURANT

A la tombée de la Lune

Rue de Dampremy, 32, Charleroi

Pour donner de l'ouvrage aux ouvrières dentellières, nous vendons les dentelles véritables toujours aux mêmes prix qu'avant la guerre — La Maison offre

1.000 francs

à la cliente qui prouvera le contraire —

Bouteilles et Flacons

de tous modèles, pour tous usages. Bouteilles pour miel, conserves, etc. Verres pour lampes à benzol. Verres et chopes pour cafés. Faïences, poteries, bouchons. Remise à dom. d. t. les environs.

Havrenne frères, rue Station, Jumez 5288

— LES —

Semences sélectionnées

60, rue de la Chaussée, La Louvière

Graines potagères disponibles actuellement :

Carotte rouge demi-longue Nantaise à bouts ronds ;
Carotte rouge longue Saint-Valéry ;
Carotte rouge longue de Brunswick ;
Céleri plein blanc des maraichers ;
Céleri plein blanc Pascal ;
Cerfeuil commun et Cerfeuil frisé ;
Endive grosse Ruffec ;
Soleil vert à cœur plein ;
Chicorée Witlof ;
Chicorée à café à grosse racine des Flandres ;
Chou d'Ulm petit vert frisé ;
Chou cabu blanc de Brunswick ;
Chou rouge gros d'Esfurt ;
Chou de Bruxelles demi naiz de la Halle ;
Concombre à cornichons de Russie ;
Epinard Viroflay et Victoria ;
Laitue romaine Gotta jaune d'or ;
Laitue Pâle-Partout grosse pomme ;
Laitue St Jean l'Agneau ;
Laitue grosse blonde Paresseuse ;
Laitue grosse blonde Versailles ;
Laitue à couper « Endivette » ;
Laitue Passion d'Hiver ;
Mâches. Navets potagers et fourragers ;
Oignon jaune paille ;
Oignon rouge pâle ;
Oignon rouge fencé ;
Poireau monstrueux de Carantan ;
Oseille, Persil, Ravit.

Graines fourragères :

Trèfles Coucou, Luzerne Minette, Ragras et Graminées.

Comptoir de Semences sélectionnées du Centre

60, RUE DE LA CHAUSSÉE, 60

LA LOUVIÈRE 6266

Charleroi Bourse :

Café du Théâtre, le lundi de 2 à 4 h.

Entrepreneurs !!!

Graviers

et Sables du Rhin

pour entreprises de bétonnage, etc.

Important Dépôt à 6422

BRUXELLES-Bassins

Chargements — réguliers sur wagons ou bateaux

Nombr. réf. Prix et échant. sur demande

F. Quertainmont, Gosselies

Ouvriers, Soldats, Réformés !

Défendez-vous contre les Accidents du Travail ou de Guerre. — Une piqûre, blessure, croûte ou plaie quelconque, fortuite ou par opération chirurgicale guérira beaucoup plus vite, si le corps composé de cellules nouvelles et vivantes est sain, purifié. — Au contraire, un simple bobo restera un temps très long à guérir ou même s'envenimera si le corps gardant ses vieilles cellules épuisées est malsain.

Défendez-vous Tous contre les miasmes délétères qui auront peu d'accès sur les tempéraments forts et rajeunis. — Ecovillonnez-vous régulièrement par le Spécifique Cruo-lique qui vous procurera : Santé du corps, Sérénité du cerveau, Force, Energie, Endurance à la marche, au travail, aux études, etc., Résistance à la nostalgie et aux crises de l'adolescence et aux maladies épidémiques.

La boîte de 30 Cachets de Vie : 4 francs.

Demandez littérature :

Dépôt général : Pharmacie de la Dorsale Belge à Anderlues. — Dépôt régional : Ch. POTTIEZ, Fontaine-l'Évêque. 6180

MALADIES DE LA BOUCHE

ET DES DENTS

PAUL BARRÉ

Chirurgien-Dentiste

RUE DU LABORATOIRE

13, CHARLEROI

Consultations tous les jours (mercredi excepté) de 9 à 12 et de 2 à 5 h. Le dimanche de 9 à 12.

Suis acheteur fortes parties allumettes soufrees et par fin. (6417)
Faire offres D F C Publicité Decerf, Bruxelles

PRETS

HYPOTHECAIRES

sur maisons, terrains, successions

Taux modérés - Conditions raisonnables

GAM. J. BOURQUIGNON, Charleroi

18, rue de Mouquerville (de 8 à 12 h.)

Fourrures

J'achète très cher jusqu'à fin mars, toutes bonnes peaux séchées de taupes, fouines, putois, chats noirs et autres, lapins, lièvres et toutes bêtes à poils.

J. Gautier Représentant général en peaux brutes pour tout le Hainaut

FAYT-LE-FRANC 6464

Allumettes

500 CAISSES paraffinées et soufrees à vendre, prix avantageux — 6418

Cristaux de soude — Poudre de savon
Boulevard Jamar, 51 Bruxelles

Pilules de Vichy

Purgatives, laxatives

—= antibilieuses —=

guérissent affections du foie et de l'estomac, font disparaître la constipation. Prix fr. 1.25. En vente dans toutes les pharmacies

Dépôt : 48, rue de Luxembourg, Brux. 6224